

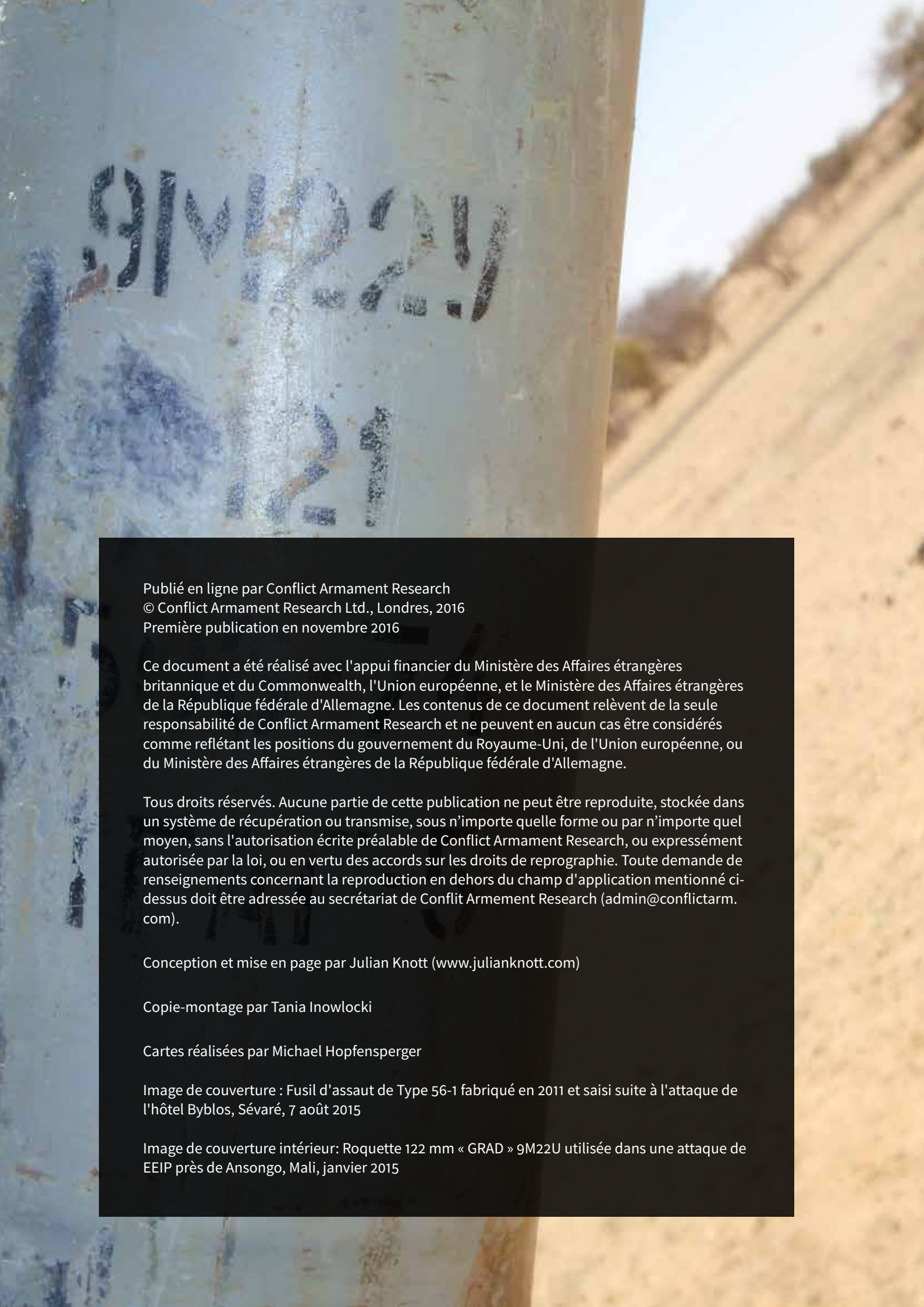
ENQUETE SUR LES TRANSFERTS D'ARMES TRANSFRONTALIERS DANS LE SAHEL

Novembre 2016



itrace
European Union Funded 





Publié en ligne par Conflict Armament Research
© Conflict Armament Research Ltd., Londres, 2016
Première publication en novembre 2016

Ce document a été réalisé avec l'appui financier du Ministère des Affaires étrangères britannique et du Commonwealth, l'Union européenne, et le Ministère des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne. Les contenus de ce document relèvent de la seule responsabilité de Conflict Armament Research et ne peuvent en aucun cas être considérés comme reflétant les positions du gouvernement du Royaume-Uni, de l'Union européenne, ou du Ministère des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de récupération ou transmise, sous n'importe quelle forme ou par n'importe quel moyen, sans l'autorisation écrite préalable de Conflict Armament Research, ou expressément autorisée par la loi, ou en vertu des accords sur les droits de reprographie. Toute demande de renseignements concernant la reproduction en dehors du champ d'application mentionné ci-dessus doit être adressée au secrétariat de Conflict Armament Research (admin@conflictarm.com).

Conception et mise en page par Julian Knott (www.julianknott.com)

Copie-montage par Tania Inowlocki

Cartes réalisées par Michael Hopfensperger

Image de couverture : Fusil d'assaut de Type 56-1 fabriqué en 2011 et saisi suite à l'attaque de l'hôtel Byblos, Sévaré, 7 août 2015

Image de couverture intérieur: Roquette 122 mm « GRAD » 9M22U utilisée dans une attaque de EEIP près de Ansongo, Mali, janvier 2015

CONTENTS

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	4
APERÇU DU PROJET	5
INTRODUCTION	6
MÉTHODOLOGIE	9
CONCLUSIONS PRINCIPALES	10
SECTION 1	
FLUX D'ARMES SORTANTS DEPUIS LA LIBYE	11
ENCADRE 1: FUSILS POLONAIS KBK-AKMS	12
SOURCES COMMUNES POUR DES ITINÉRAIRES DE TRAFIC DIFFÉRENTS	15
FLUX D'ARMES SORTANT DE LIBYE A DESTINATION DU MALI	17
FLUX D'ARMES SORTANT DE LIBYE A DESTINATION DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	21
FLUX D'ARMES SORTANT DE LIBYE A DESTINATION DU TCHAD	22
FLUX D'ARMES SORTANT DE LIBYE A DESTINATION DU LIBAN ET DE LA SYRIE	23
SECTION 2	
FLUX D'ARMES ENTRANT EN LIBYE DEPUIS 2011	25
SECTION 3	
AUTRES SOURCES D'ARMES ILLICITES DANS LE SAHEL : ÉTATS FRAGILES ET PROLIFÉRATION DES STOCKS	29
ENCADRE 2 : ATTAQUES NON-CONVENTIONNELLES A LA ROQUETTE PERPETRÉES AU MALI, 2013–16	31
CÔTE D'IVOIRE	35
SECTION 4	
ARMES DE PETIT CALIBRE DU MOYEN-ORIENT DANS LES ATTAQUES ISLAMISTES AU SAHEL : UNE NOUVELLE TENDANCE	38
CHAINES D'APPROVISIONNEMENT TRANSNATIONALES	38
ARMES DE PETIT CALIBRE EN PROVENANCE DU MOYEN-ORIENT	39
CONCLUSIONS	43
NOTES DE BAS DE PAGE	45
REFERENCES	49

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

ALS-MM

Armée de Libération du Soudan-Minni Minnawi

ASL

Armée syrienne libre

AQIM

Al-Qaïda au Maghreb islamique

CAR

Conflict Armament Research

EAU

Emirats Arabes Unis

EEI

Engin explosif improvisé

EEIP

Engin explosif improvisé projeté

EI

État Islamique

FACA

Forces Armées Centrafricaines

FAL

Forces armées libanaises

FAMa

Forces Armées Maliennes

FAN

Forces Armées Nigériennes

GATIA

Groupe autodéfense touareg Imghad et alliés

LRA

Armée de résistance du Seigneur (*Lord's Resistance Army*)

MANPADS

Système de défense aérienne portatif
(Manportable air-defense systems)

MINUSCA

Mission de Stabilisation Multidimensionnelle
intégrée des Nations Unies en République
centrafricaine

MJE

Mouvement pour la justice et l'égalité

MMU

Mitrailleuse multi-usage

MNLA

Mouvement national de libération de l'Azawad

ONU

Organisation des Nations unies

ONUCI

Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire

OTAN

Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

PRB

Poudreries Réunies de Belgique

PSSM

Sécurité Physique et Gestion des Stocks (Physical
Security and Stockpile Management)

RPG

Grenade propulsée par fusée (Rocket Propelled
Grenade)

YPG

Yekîneyên Parastina Gel (Unités de protection des
populations)

APERÇU DU PROJET

En 2015 et au début de 2016, Conflict Armament Research (CAR) a mené des enquêtes sur le terrain au sujet de la prolifération des armes libyennes de l'époque de Kaddafi dans huit pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest et au Moyen-Orient. Ces enquêtes avaient trois objectifs principaux :

1. identifier la typologie des armes en provenance des stocks libyens qui ont proliféré dans les conflits régionaux à la suite de la révolution de 2011 ;
2. identifier d'autres sources de matériel militaire illicite circulant dans la région du Sahel ; et
3. identifier les groupes, les méthodes et les points de transfert qui sous-tendent les réseaux impliqués dans le transfert de matériel militaire illicite.

Au cours de la période du projet les enquêteurs du CAR ont visité l'Algérie, le Liban, la Libye, le Mali, le Niger, la République centrafricaine, la Syrie et le Tchad, pour mener de nouvelles enquêtes et tirer parti des résultats des enquêtes précédentes. Lorsque possible, les enquêteurs de CAR ont travaillé en collaboration avec les forces de sécurité et les groupes non-étatiques locaux pour inventorier les armes illicites saisies auprès des groupes armés et des contrebandiers, ou récupérées auprès de l'ennemi sur le champ de bataille.

CAR exprime sa reconnaissance pour la collaboration à ses activités reçue de la part de plusieurs entités et individus dans la région du Sahel, en particulier de la part de la Commission Nationale de Lutte contre la Prolifération des Armes Légères au Mali.



INTRODUCTION

La Libye a été un centre de prolifération d'armes pendant plus de 40 ans. La Jamahiriya Libyenne Arabe de Mouammar Kaddafi a amassé l'un des plus stocks d'armes classiques les plus vastes et diversifiés d'Afrique. Le régime a utilisé ce stock dans ses propres conflits frontaliers et pour approvisionner un large éventail de gouvernements et de groupes rebelles à travers l'Afrique, le Moyen-Orient, et au-delà.

La chute du régime Kaddafi à la mi-2011, suite à l'émergence de l'opposition armée et d'une intervention multinationale dirigée par l'OTAN, a soustrait une grande partie des réserves nationales du contrôle du gouvernement. Cinq ans plus tard, la Libye n'est plus un Etat unitaire ; le monopole de la violence n'est plus une prérogative du gouvernement et aucun mécanisme centralisé de contrôle sur les instruments de guerre n'est en place.

Plus de 100 milices, fortes d'environ 125.000 combattants, dont certaines qui furent initialement soutenus par l'OTAN sous l'égide du Conseil national de Transition et d'autres qui s'appuient sur une base tribale et islamistes au sein et au-delà de la Libye, continuent de contrôler le territoire et les armes militaires (ICG, 2011).

En mai 2014, la violence entre factions avait donné naissance à une seconde guerre civile à part entière, contribuant à fragmenter davantage la mosaïque du contrôle territorial et militaire. En plus du clivage entre les forces loyales au général Khalifa Belqasim Haftar et le Conseil des députés à Tobrouk, et ceux qui soutiennent le Congrès général national de Tripoli rival, des milices ethniques et islamistes agissant avec des degrés d'indépendance divers ont continué à contrôler une grande partie du Sud et du Sud-Ouest de la Libye. Elles sont essentiellement actives dans les zones de Sebha et Oubari, auparavant des bastions traditionnels de Kaddafi qui abritaient, avant 2011, d'importants sites d'entreposage pour les réserves nationales d'armes.

UNE MOSAÏQUE DE PLUS DE 100 MILICES, FORTES D'ENVIRON 125.000 COMBATTANTS, CONTINUENT DE CONTRÔLER LE TERRITOIRE ET LES ARMES MILITAIRES





En outre, le mouvement à grande échelle de combattants étrangers à travers les frontières de la Libye a amplifié les transferts d'armes, ceux voulus par l'Etat comme ceux qui ne poursuivaient que des objectifs commerciaux. En particulier, un grand nombre de combattants touareg jadis recrutés au sein de la « Légion islamique » de Kaddafi, de la Brigade Maghawir, et d'autres unités de l'armée libyenne se sont déplacés au Mali et au Niger en 2011 ; depuis la fin de 2014, la Libye a également connu un afflux de combattants étrangers fidèles à l'Etat islamique (EI) dans la région de Syrte.

Ce rapport évalue les conséquences et l'importance régionale de la prolifération des armes qui a suivi les bouleversements en Libye, depuis la chute de Kaddafi il y a cinq ans.

1. Les résultats présentés dans le rapport confirment que la prolifération des stocks d'armes de l'ère Kaddafi :

- a renforcé les Touareg 2012, ainsi les insurrections islamistes au Mali ;
- a permis à des acteurs armés opérant dans toute la région du Sahel –y compris au Niger et au Tchad, et peut-être en Côte d'Ivoire et en République centrafricaine– à acquérir de l'armement comprenant notamment des armes de petit calibre et des systèmes de défense aérienne portatifs (MANPADS) ; et
- a consenti aux groupes armés engagés dans les phases initiales de la révolution syrienne d'obtenir du matériel — dont une partie qui a ensuite rejoint les arsenaux de l'EI.

2. CAR considère, cependant, que les flux d'armes qui circulent dans le Sahel depuis 2011 ne sont exclusivement, ni même principalement, détournés à partir de sources libyennes. Le profil des armes illicites dans la région illustre plutôt les conséquences d'autres crises d'Etat, en particulier celle qui a secoué le Mali, et la faiblesse des contrôles exercés sur les stocks nationaux en République centrafricaine et en Côte d'Ivoire à la fin de la crise post-électorale de 2011. La prévalence d'armes de petit calibre d'origine ivoirienne dans la région figure parmi les résultats inattendus de cette enquête.

3. Bien que les armes continuent à proliférer depuis la Libye, les flux ont diminué quelque peu depuis 2014. Les groupes armés non étatiques et les responsables de la sécurité dans la région indiquent que cette réduction peut résulter, en partie, de l'efficacité des efforts d'interception des convois le long des routes de transit traditionnelles, en particulier au Tchad et le long des frontières nigériennes et algériennes. Un autre facteur est l'augmentation de la demande d'armes en Libye à la suite de l'intensification des conflits communautaires sur fond de compétition politique dans plusieurs domaines.

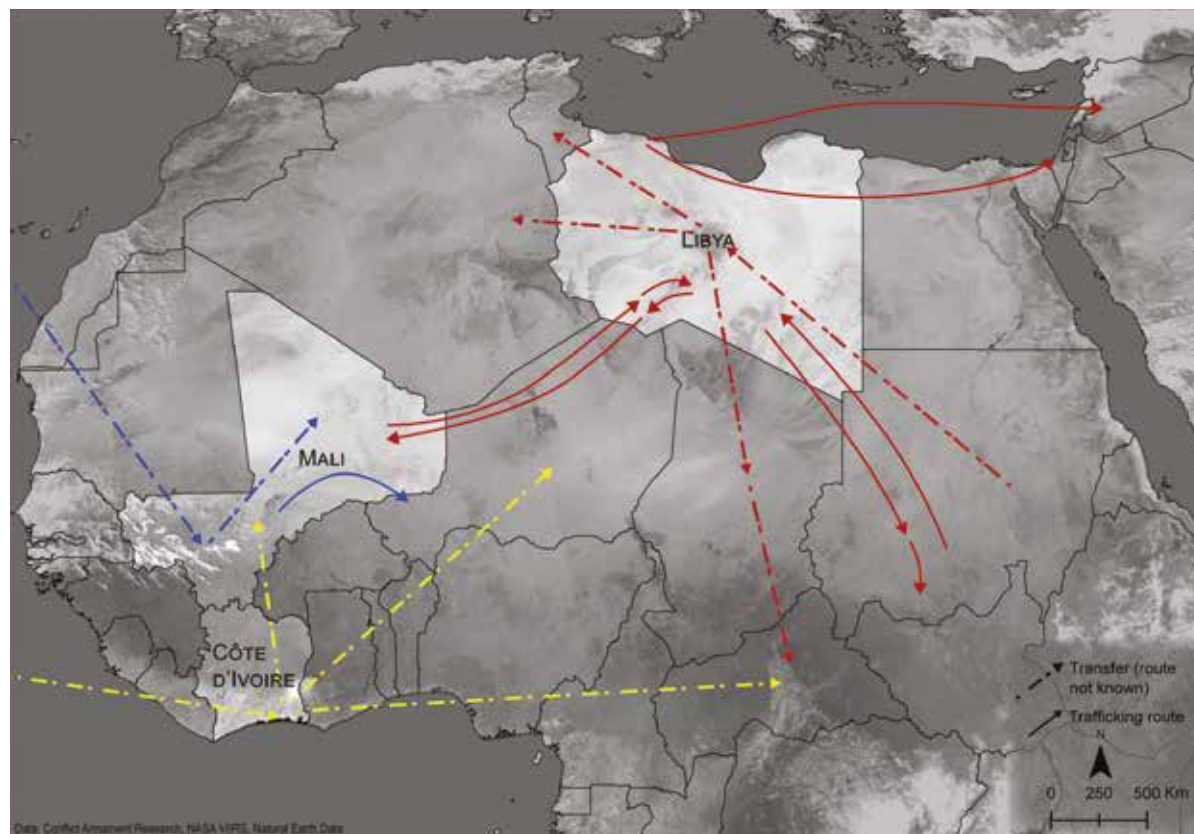
4. Malgré une diminution des flux sortants depuis la Libye, les transferts en entrée restent stables. Depuis 2011, le Soudan a été une source particulièrement importante de combattants et de munitions de petit calibre en Libye. CAR a notamment déterminé que des munitions faisant partie de transferts soudanais réalisés à destination de la Libye en 2014 pourraient avoir atteint des acteurs non étatiques dans le Sahel occidental dès Janvier 2015.

En plus des reliquats des stocks anciens qui sont communément documentés et qui ont circulé pendant des décennies, une nouvelle série d'armes est en usage parmi les groupes armés islamistes dans le sud du Sahel. En 2015-16, des groupes affiliés à al-Qaïda responsables d'une série d'attaques spectaculaires sur des hôtels internationaux et des cibles choisies au sein des agences de sécurité nationale dans le sud du Sahel — le centre et le sud du Mali, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire — ont utilisé un lot commun d'armes de petit calibre différentes de toutes celles qui avaient été précédemment documentés dans la sous-région. Ces armes comprennent des

fusils d'assaut d'origine irakienne et un lot de fusils chinois fabriqué en 2011, dont les numéros de série s'intercalent avec ceux relevés sur des fusils identiques que les unités de la protection du peuple kurde syrien (YPG) ont saisis auprès de combattants de l'EI en Syrie en 2015. Ces résultats indiquent que les groupes islamistes responsables des attaques perpétrées au Sahel possèdent une source d'approvisionnement commune ou constituent une seule cellule. De plus, ils suggèrent l'existence de liens possibles ou des sources d'approvisionnement communes entre les combattants islamistes en Afrique de l'Ouest et ceux qui opèrent en Irak et en Syrie.

Carte 1

Flux d'armes et de personnel armé non étatique documentés dans le Sahel, entre 2011 et 2016



Sources: Enquêtes de terrain réalisées par CAR en Libye, au Mali, en République centrafricaine et au Tchad, 2014-15 ; sources confidentielles (en Côte d'Ivoire et au Soudan) ; CSNU (2013 ; 2014A ; 2014b ; 2016A)

MÉTHODOLOGIE

CAR inspecte physiquement et inventorie photographiquement le matériel illicite *in situ* ; géo-localise les saisies et les sites d'inspection à l'aide de coordonnées GPS ; et répertorie les informations contextuelles fournies lors des entretiens avec les autorités en possession du matériel illicite, les des groupes non-étatiques et les individus impliqués dans le trafic d'armes.

CAR ne s'appuie pas sur les informations ou les photos publiées sur les médias sociaux, puisque la provenance de ces données est souvent difficile à vérifier. En outre, les informations disponibles en source ouverte ne fournissent pas toujours les éléments physiques détaillés —notamment les marquages internes et externes— qui sont exigés pour tracer les armes et les munitions. En général, cette information ne peut être obtenue qu'à travers un examen physique.

En l'absence d'un inventaire complet ou de données de référence inhérentes aux arsenaux constitués lors de l'ère Kaddafi, CAR utilise deux méthodes pour identifier les armes d'origine libyenne :

- le traçage conventionnel, lorsque les exportateurs et les destinataires des armes fournissent à CAR les informations concernant les fournitures d'armes à destination (et dans certains cas, en provenance de) Libye ; et

- le recoupement des numéros de lots, des numéros de série et des séries d'armes observées dans la région qui correspondent aux types répertoriés dans des localités libyennes où les inspections sont réalisées.

Dans de nombreux cas, il est impossible de tracer auprès de leurs pays de fabrication les armes répertoriées. Les données relatives aux exportations des armes exportées en Libye dans les 1970 ou plus tôt sont, en effet, souvent indisponibles.¹ En outre, certaines armes se trouvant dans les inventaires de CAR sont produites par des pays qui ne répondent pas aux demandes de traçage — qu'elles soient envoyées par CAR ou par des organismes gouvernementaux ou intergouvernementaux.

Dans ce cas de figure, le recoupement des données avec celles disponibles dans les archives de CAR révèle la provenance probable d'armes qui serait autrement impossible à tracer. Ce recoupement, toutefois, peu tout au plus fournir une indication sur la prévalence des armes d'origine libyenne dans la région, étant donné que, en l'absence d'un inventaire complet des stocks libyens, de nombreuses armes d'origine libyenne restent non identifiées. Néanmoins, cette méthode permet d'évaluer la portée géographique probable de la prolifération des armes en provenance de Libye.



CONCLUSIONS PRINCIPALES

- CAR a répertorié des armes dans six pays à travers l'Afrique et le Moyen-Orient qui ont certainement, ou très probablement, été détournées à partir des stocks libyens. Ces résultats confirment la grande dispersion du matériel de l'ère Kaddafi. Ces armes comprennent :
 - » Des MANPADS SA-7b de fabrication russe affichant un numéro de lot identique et des numéros de séries quasi-séquentiels, inventoriés dans le sud de la Libye, au Liban, et au Mali ;
 - » Des roquettes de 40 mm de type F7, de fabrication nord-coréenne, avec un numéro de lot (5-82-T) identique, répertoriées au Liban et en République centrafricaine ;
 - » Des roquettes M79 90 mm HEAT avec des numéros de série semi-séquentiels inventoriés à Tripoli, en Libye, et à Rmeilan, en Syrie ;
 - » Plusieurs fusils d'assaut polonais avec marquage en arabe, fabriqués au cours de la seconde moitié des années 1970 et répertoriés en Côte d'Ivoire, en Libye, au Mali et en République centrafricaine (les fusils observés en Libye, au Mali et en République centrafricaine présentent des numéros de série semi-séquentiels, et le gouvernement polonais a confirmé avoir exporté ce type de fusil uniquement à destination de cinq pays, dont la Libye) ; et
 - » Des obus de mortier de 60 mm et 81 mm de fabrication belge et française, utilisés depuis la mi-2014 par des insurgés non identifiés pour lancer des attaques contre les bases des Nations Unies (ONU) dans le nord du Mali, identiques aux obus de mortier répertoriés à Sebha, Libye.
- La violence armée dans la région du Sahel semble également être alimentée par des flux d'armes et de munitions de provenance autre que libyenne. Ces approvisionnements reflètent la diminution progressive de la disponibilité en matériel de l'ère Kaddafi depuis 2012 et la hausse concomitante de la demande locale en armes. Les flux entrants en Libye et dans les zones de conflit de la région du Sahel comprennent des équipements militaires tels que :
 - » Des munitions de petit calibre de fabrication soudanaise récente (2011, 2013, et 2014) en circulation dans le sud de la Libye et le Mali ;
 - » Des munitions de petit calibre de fabrication récente, d'origine russe (2012) et chinoise (2011 et 2012), en circulation dans le sud de la Libye ; et
 - » les munitions utilisées par des combattants islamistes au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au centre et sud du Mali, qui correspondent aux munitions en circulation légale et illicite au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, ce qui suggère l'existence de chaînes d'approvisionnement au sud et à l'ouest du Sahel qui ne n'ont pas leur origine en Libye.
- Depuis la mi-2015, les combattants islamistes ont utilisé, lors d'une série d'attaques d'envergure au centre et au sud du Mali, du matériel neuf de provenances étrangère, comprenant notamment :
 - » Des fusils d'assaut de type 56-1 fabriqués en Chine en 2011, plus récents que la plupart des fusils répertoriés dans la région, qui apparaissent identiques (même type et même année de production) et qui présentent des numéros de série semi-séquentiels avec ceux des fusils saisis par les forces YPG auprès de combattants de l'EI à Kobane, en Syrie ; et
 - » Des fusils d'assaut fabriqués ou précédemment importés par l'Irak.

SECTION 1

FLUX D'ARMES SORTANTS DEPUIS LA LIBYE

CAR a visité Tripoli, Misrata et Sebha en juillet et août 2015, afin de confirmer les liens entre les stocks libyens et les armes illicites dans la région. CAR a répertorié du matériel obtenu directement à partir de stocks de l'ère Kaddafi, saisis à partir des arsenaux des forces de l'EI à Syrte, et saisi ou acheté aux milices ethniques ou aux trafiquants locaux. L'échantillon d'armes le plus grand et le plus significatif qui se trouve dans la base des données de CAR provient de la ville méridionale de Sebha, où la 3e Force Misratan détenait des armes saisies des mains des trafiquants et des membres armés des communautés ethniques locales, y

compris des Awlad Suleiman, des Qadhaffa, des Toubou et des Touareg.

Ces armes ont fourni à CAR une base de référence partielle des armes en Libye occidentale et méridionale, ce qui a permis l'identification d'armes d'origine libyenne au sein des échantillons inspectés au Liban, au Mali, en République centrafricaine et en Syrie. Ces références ont également aidé CAR à identifier des armes qui sont entrées en Libye depuis l'imposition d'un embargo de l'ONU, en 2011.



Caisses de roquettes de 122 mm 'GRAD' 9M22U abandonnées dans un magasin d'armes des Forces Armées Maliennes (FAMA) au sud de Gao, Mali, photographiées en mars 2015

ENCADRE 1: FUSILS POLONAIS KBK-AKMS

Un exemple simple illustre à la fois les possibilités offertes et les limites imposées par l'analyse croisée et le recoupement des données relatives aux armes qui circulent à travers de la région. En juillet 2015, les enquêteurs de CAR ont répertorié un fusil d'assaut de modèle Kbk-AKMS de fabrication polonaise que les forces de la 166e brigade Misratan avaient saisi des mains des combattants de l'EI, à Syrte, en mars 2015. L'arme présente a des codes de marquages de la hausse en arabe.

Bien que les données relatives à l'exportation des fusils individuels de ce type ne soient

pas disponibles, les autorités polonaises ont confirmé que la Pologne a exporté des fusils Kbk-AKMS avec des marquages en arabe vers l'Algérie, l'Égypte, l'Irak, la Libye et le Yémen au cours de la dernière moitié des années 1970s.²

Il est donc probable que les fusils dont les numéros de série sont proches des numéros de série des fusils inspectés en Libye proviennent également de Libye. Les fusils qui présentent des numéros de série plus éloignés, ou dont les années de production diffèrent de celles relevées sur les échantillons libyens, pourraient par contre provenir de l'un des quatre autres pays importateurs.

Figure 1

A Polish Kbk-AKMS rifle seized from IS forces in Sirte, Libya, photographed July 2015



© Conflict Armament Research

L'ensemble des données de CAR contient neuf fusils polonais Kbk-AKMS avec la hausse marquée avec des caractères arabes, qui ont été documentés à travers le Sahel, au sein des arsenaux des combattants non étatiques suivants (voir le tableau 1) :

- Dans le nord du Mali, un groupe armé non identifié a utilisé une de ces armes pour effectuer un attentat suicide à Tessalit en 2013 ; les forces internationales en ont

récupéré d'autres auprès d'un groupe armé non identifié à Kidal, au Mali, en juin 2014, et dans une cache d'armes au nord de Gao, au Mali, en décembre 2014.³

- En 2014-15 des anciens combattants Séléka à Bouca et Bangui, en République centrafricaine, ont déposé de tels fusils à la
- Mission de maintien de la paix des Nations Unies pour la stabilisation

ENCADRE 1: FUSILS POLONAIS KBK-AKMS (suite)

multidimensionnelle intégrée en République centrafricaine (MINUSCA), tandis que les forces ougandaises en ont saisi d'autres lors d'opérations effectuées près de la frontière avec le Soudan du Sud, dans la région de Obo, en République centrafricaine, contre les milices « janjaweed » et de la Lord's Resistance Army (LRA).⁴

- Le personnel de l'Opération de maintien de la paix des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a récupéré un lot important de fusils Kbk-AKMS avec marquage en arabe pendant les opérations de désarmement des combattants des Forces Nouvelles, en Côte d'Ivoire, en octobre 2012.⁵

Tableau 1

Fusils polonais KBK-AKMS répertoriés dans la région du Sahel, entre 2012 et 2016

Date de documentation	Emplacement	Pays	Groupe armé	Année de production	No. de série	Marquages de la hausse	Contexte
oct-12	Anyama	Côte d'Ivoire	Forces Nouvelles	1978	GL 04681	Arabe	Opération de désarmement
oct-12	Anyama	Côte d'Ivoire	Forces Nouvelles	1977	CK 07848	Arabe	Opération de désarmement
oct-12	Anyama	Côte d'Ivoire	Forces Nouvelles	1976	KP 17280	Arabe	Opération de désarmement
oct-12	Tessalit	Mali	Inconnu	1978	MO 21441	Inconnu	Attentat suicide
déc-14	Au nord de Gao	Mali	Inconnu	1978	MG 21529	Inconnu	Cache d'armes
juin-14	Kidal	Mali	Unknown	1976	HT 16389	Arabe	Seized by international forces
avr-15	Obo	RCA	« Janjaweed » ou combattants de la LRA (incertain)	1976	HT 19508	Inconnu	Saisi par les forces internationales anti-LRA
avr-15	Bouca	RCA	Ex-Séléka	1977	PP 01802	Arabe	Saisi par la MINUSCA
juil-15	Sirte	Libye	EI	1976	HT 13907	Arabe	Saisi auprès de combattants de l'EI

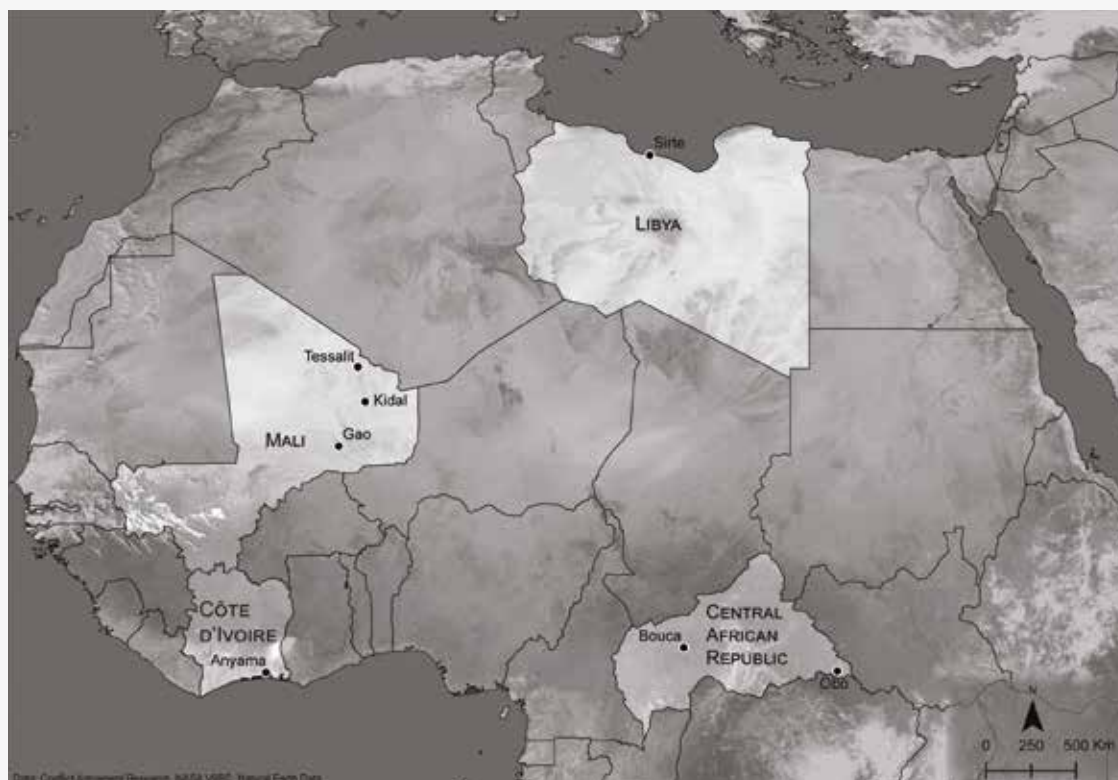


Stocks détenus par la 3e force Misratan, Sebha, Libye, photographiés en juillet 2015

ENCADRE 1: FUSILS POLONAIS KBK-AKMS (suite)

Carte 2

Localisation des fusils polonais Kbk-AKMS affichant un marquage arabe inventoriés parmi les groupes armés non-étatiques, 2012-2015



Trois de ces fusils, fabriqués en 1976, appartiennent au même lot (1976 HT). Bien que les fusils aient été récupérés dans trois pays différents, leurs numéros de série ne sont séparés que de 2500 et 3000 chiffres, ce qui rend plausible qu'ils aient été approvisionnés à partir d'un lot unique. Étant donné que la Pologne indique n'avoir approvisionné ni la République centrafricaine ni le Mali, il est probable que la Libye était la destination initiale de leur exportation.

A ce stade, cependant, il est impossible de prouver avec une certitude absolue que la Pologne ait acheminé les trois fusils vers la Libye, car les exportateurs ont pu répartir les lots d'armes auprès de bénéficiaires différents.

En outre, il est également possible que les combattants de l'EI à Syrte aient obtenu le fusil ailleurs qu'en Libye. Le recensement des fusils Kbk-AKMS supplémentaires en Libye, ainsi que l'observation de leurs emballages d'origine et de la documentation originelle relative à leur exportation, pourraient aider à exclure ces possibilités alternatives.

SOURCES COMMUNES POUR DES ITINÉRAIRES DE TRAFIC DIFFÉRENTS

Les similitudes entre les saisies réalisées au Sahel et au Moyen-Orient suggèrent que des localités libyennes particulières pourraient avoir servi d'importantes sources communes pour des armes ensuite transférées suivant plusieurs itinéraires de trafic différents, y compris ceux dirigés vers le sud et l'est. Par exemple, CAR a documenté trois MANPADS SA -7b fabriqué en Russie à la fin des années 1970 et au début des années 1980 et affichant un même numéro de lot :

1. saisi par les autorités libanaises alors qu'il faisait l'objet d'un transfert depuis la Libye à destination de Syrie, par voie maritime ;
2. confisqué par les forces internationales dans le nord du Mali et probablement transféré illicitement à travers les frontières nigériennes et algériennes ; et
3. saisi par la 3e force Misratan à Sebha, en Libye.

Le fait que ces MANPADS partagent les mêmes numéros de lot peut suggérer qu'ils proviennent d'une source unique dans la région.

Tableau 2

Tubes de MANPADS SA-7b saisis en Libye, au Liban (en route vers la Syrie), et au nord du Mali, 2012-15

Date documented	Location	Country	Armed group	Year of production	Lot number	Serial number	Context
juillet-15	Sebha	Libye	Inconnu ; saisis aux trafiquants à Sebha, Libye	1976	10-76	10724	Saisi par la 3e force Misratan au poste de contrôle de Gwert Mal au nord-ouest de Sebha, Libye, juillet 2015
juillet-15	Sebha	Libye		1978	08-78	08920	
juillet-15	Sebha	Libye		1981	03-81	031798	
juillet-15	Sebha	Libye		1981	03-81	031797	
juillet-15	Louaizé	Liban	Non-confirmé ; apparemment en route pour la force armée syrienne libre (ASL) en Syrie	1977	10-77	10931	Saisie à bord du cargo Letfallah II, arraisonné au Liban en provenance de Libye (en route vers la Syrie), en avril 2012
mars-15	Louaizé	Liban		1978	08-78	08496	
mars-15	Louaizé	Liban		1978	08-78	081214	
mars-15	Louaizé	Liban		1978	08-78	081629	
mars-15	Louaizé	Liban		1978	09-78	09328	
mar-15	Louaizé	Liban		1981	04-81	041201	
mar-15	Louaizé	Liban		1981	04-81	04569	
dec-14	Nord-est de Gao	Mali	Groupe armé inconnu	1977	04-77	04428	Cache d'armes découverte par les forces internationales au nord-est de Gao, Mali, décembre 2014
dec-14	Nord-est de Gao	Mali		1977	10-77	10147	
dec-14	Nord-est de Gao	Mali		1978	09-78	09548	

Remarques : Les couleurs permettent d'identifier les armes avec la même année de production et les mêmes numéros de lot.

Une source possible de certains des MANPADS documentés en Libye (tableau 2) est le dépôt d'armes de Barak Shati (55 km au nord de Sebha). Il s'agit de la ville natale d'Abdullah Senussi, ancien chef du renseignement et beau-frère de Mouammar Kaddafi. Selon les commandants de la 3e force Misratan, Barak Shati était à l'origine des quatre MANPADS SA-7b qui auraient été saisis entre les mains des trafiquants, au barrage routier de Gwert Mal (15 km au nord-ouest de

Sebha) et que CAR a inspecté à Sebha en juillet 2015. Le fait qu'il y ait une corrélation entre les trois lots inspectés en Libye, au nord du Mali, et au Liban (en route vers la Syrie) suggère fortement une origine commune en Libye. Bien qu'à première vue il soit possible de penser qu'ils proviennent tous de l'installation des stocks Barak Shati, un examen du dépôt demeure nécessaire pour confirmer définitivement cette hypothèse.

Figure 2
Tubes MANPADS SA-7b répertoriés en Libye, en juillet 2015 ; Liban, mars 2015 ; et au Mali, décembre 2014



Sources : Conflict Armament Research ; Opération Barkhane



Les sections suivantes traitent des flux d'armes en provenance de Libye et destinés à des acteurs non étatiques au Mali, en République centrafricaine, à la zone frontalière entre le Tchad et la Libye,

au Liban et en Syrie. CAR a identifié ces armes, soit par le biais du traçage classique, soit par comparaison avec des armes d'origine libyenne avérée ou soupçonnée.

FLUX D'ARMES SORTANT DE LIBYE A DESTINATION DU MALI

CAR a examiné les armes récupérées à Gao, Sévaré et Tombouctou, ainsi que des données –dont la véracité a été vérifiée– sur les saisies d'armes effectuées dans les régions de Gao (Ménaka et Touzzek), Kidal (Kidal et Tessalit), Mopti (Dialloubé), et Sikasso (Misséni). Ces données combinées fournissent un aperçu partiel des armes et des engins explosifs improvisés (EEI) utilisés par les groupes armés pro-gouvernementaux, séparatiste et islamistes dans la région du sud du

Mali, frontalière avec la Côte d'Ivoire, et dans les régions septentrionale et orientale, frontalières avec le Burkina Faso voisin.

CAR a confirmé que des armes de petit calibre,⁶ des munitions de gros calibre, des MANPADS⁷ et des mines anti-véhicules en provenance de Libye ont été fournies à la fois aux groupes armés islamistes et aux mouvements armés séparatistes au Mali. Ce matériel comprend :

Munition PRB NR160 106 mm

Depuis le début des opérations visant à reprendre le nord du Mali (Opération Maliba) à la mi-2013, les forces armées maliennes (FAMA) ont récupéré des obus de 106 mm et de fabrication belges au sein des arsenaux contrôlés par les acteurs armés ou dissimulés dans caches de la région de Gao.⁸ Selon les licences d'exportation d'armes belges,

le fabricant, les Poudreries Réunies de Belgique (PRB), n'a jamais exporté de munitions 106 mm au Mali. L'entreprise a toutefois exporté d'importantes quantités d'obus NR160 vers la Libye au cours des années 1980, avec des numéros de lot proches de la séquence relevée au Mali.

Figure 3

Obus NR160A1 avec le numéro de lot 8-9 (1980), documenté à Sebha, en Libye, en juillet 2015 (gauche) ; obus NR160A1 avec le numéro de lot 8-8 (1980), faisant partie du matériel saisi après 2013 lors de l'Opération Maliba, à Gao, au Mali, et documenté en septembre 2015 (droite)



Mines anti-véhicule PRB M3

Les groupes armés du nord du Mali confectionnent régulièrement des EEI utilisant des mines anti-véhicules PRB M3. Le régime de Kaddafi a détenu d'importantes quantités de ce type de mines au cours des années 1980.⁹ CAR a documenté la présence de mines PRB M3 affichant les numéros de lot BMP 1-19 et BMP 1-21 à Sebha, Libye, ainsi qu'une mine PRB M3 avec le numéro de lot BMP 1- 20 récupérée près de Kidal, au nord du Mali, en juin 2015.

Il demeure incertain si les mines M3 fréquemment observées au Mali proviennent des stocks

libyens ou des champs de mines situés le long des frontières de la Libye. Des responsables tchadiens ont confirmé que l'armée libyenne a disséminé de nombreuses mines PRB M3 le long de la frontière, lors du conflit entre le Tchad et la Libye et de l'occupation de la bande d'Aouzou dans les années 1990.¹⁰ Les habitants de la région du Tibesti, au nord du Tchad, indiquent également que les champs de mines dans cette région servent occasionnellement de sources d'approvisionnement pour les réseaux de trafic qui transitent par le nord du Niger et pour les groupes armés opérant dans la région du Sahel.¹¹

Figure 4

Mines anti-véhicule de type PRB M3 avec des numéros de lot BMP 1-19 et 1-21, documentées à Sebha, Libye, en juillet 2015 (images de gauche, supérieure et inférieure au centre), et le numéro de lot BMP 1-20 (image de droite), documenté près de Kidal, Mali, juin 2015



Gauche/ centre supérieur/ centre inférieur © Conflict Armament Research ; Droite © confidentiel

Avant la chute de Kaddafi, la principale route de transit des armes et des groupes armés entre la Libye et le nord du Mali a historiquement transité par la région connue sous le nom de Passe de Salvador, le long des frontières algérienne et nigérienne. Cette route traverse ensuite les régions Tahoua et du Tillabéry à l'ouest du Niger, entrant au Mali par la région où se croisent les triple frontière Niger-Mali-Burkina Faso. Des combattants touareg et des civils, ont notamment utilisé cette route pour se déplacer entre Oubari et Sebha, dans le sud de la Libye, et la région de Kidal, au nord du Mali (Lacher, 2014).¹²

Des combattants touaregs du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL) déclarent qu'ils ont également reçu du matériel et un soutien logistique, à des conditions commerciales, de la part de convois Tobou entre Sebha et Kidal.¹³ Les interviews réalisées avec des membres touareg appartenant à des groupes armés loyalistes et séparatistes, ainsi que les saisies réalisées par les forces internationales, indiquent que cette voie est devenue plus difficile à emprunter en raison d'une surveillance accrue. Toutefois, des convois transportant des combattants, des armes et d'autres fournitures ont continué à l'utiliser au moins jusqu'à la mi-2015 (bien que le nombre et la taille des convois aient diminué par rapport à la période 2011-13).¹⁴

Ces mouvements continuent d'être orchestrés par une combinaison de loyautés communautaires et commerciales. Par exemple, les combattants touareg de toutes les parties engagées dans le conflit séparatiste du Mali estiment que, immédiatement après que le Groupe d'autodéfense touareg Imghad et alliés (GATIA), pro-gouvernemental, aient pris la ville stratégique de Anefif à la mi-août 2015, chassant le

mouvement anti-gouvernemental du MNLA à forte composante Ifoghas Tuareg, un convoi important de personnel Touareg Imghad et Ifoghas a quitté Sebha en Libye pour ravitailler leurs homologues touareg au Mali. Ces combattants auraient voyagé ensemble jusqu'à Aguelhok, avant de se séparer en deux groupes, l'un soutenant les forces GATIA et l'autre les forces du MNLA ennemi.¹⁵

Tableau 3

Convois illicites de taille et interdictions de passage pour les convois dans la région la Passe de Salvador, entre janvier 2014 et avril 2016

Date	Emplacement (s)	Matériel saisi/détruit	Remarque	Source d'informations
10 oct-14	Non-spécifié ('nord du Niger')	Saisie déclarée de 3 tonnes d'armes, notamment des armes anti-chars, des MANPADS de type SA-7, des mitrailleuses, des armes de défense anti-aérienne de 23 mm et des munitions	Opération barkhane dans le nord du Niger ; selon le Groupe d'experts des Nations Unies sur la Libye, les occupants du convoi ont par la suite déclaré que les armes auraient été fournies par un membre algérien de la branche d'Al-Qaïda au Maghreb islamique Tareq Ibn Ziyad qui était basé à Oubari, et qu'elles étaient destinées à Ansar Dine dans le nord du Mali (CSNU, 2016a, p. 166)	
4 février-15	Non-spécifié ('nord du Niger')	6 véhicules contenant des armes, des munitions, et plus de 500.000 euros en espèce	L'Opération barkhane et Forces Armées Nigériennes (FAN) ; le convoi aurait été composé de combattants du MNLA	Dirigeants touaregs de la plateforme, Bamako, interviewé en août 2015 ; CSNU (2016A)
4 mars-15	Près de Arlit, au nord du Niger	13 fusils d'assaut, deux mitrailleuses multi-usage (MMU) de type PKM, une mitrailleuse lourde, un fusil, un pistolet, un tube de mortier, environ 1.700 cartouches de munitions de calibre compris entre 7,62 x 39 mm et 23 x 115 mm.	Unité MNLA présumée, se déplaçant entre le sud de la Libye et le nord du Mali	Source régionale
2 mai-15	Non-spécifique (nord du Niger) ; saisie qui aurait été effectuée par le 24e Bataillon Interarmées (bataillon mixte) basé à Dirkou, avec une compagnie stationnée à Madama	1.700 munitions pour 'fusils d'assaut', un tube de mortier de 82 mm, vingt-sept obus de mortier 60 mm, 11 roquettes de 107 mm, une mitrailleuse multi-usage de type PKM, 60 radios	Véhicule abandonné, localisé par les FAN	Rapport du groupe d'experts de l'ONU sur la Libye (CSNU, 2016a, pp. 166-67)
14 mai-15	Sud du la Passe de Salvador, 100 km au nord-ouest de Madama, au Niger	2 véhicules transportant 1,5 tonne de médicaments, des mitrailleuses de type PKM et des fusils d'assaut de type AK		Opération Barkhane
17-19 août-15	De Sebha à Anefis, via la frontière algérienne et Aguelhok	N.D.	Les éléments touareg de la région de Sebha se déplaçant pour soutenir et ravitailler les combattants de la Plateforme et de la Coordination des mouvements de l'Azawad autour Anefis	MNLA combattants basés à Kidal, interviewés en septembre 2015

Sources : Opération barkhane ; membres des groupes armés, Bamako et Gao, en Septembre 2015 ; CSNU (2016A)

Bien que les utilisateurs finaux prévus de ces transferts sont dans la plupart des cas difficiles à confirmer, deux éléments renforcent l'hypothèse selon laquelle des sources libyennes ont réapprovisionné les groupes armés maliens du nord, au moins avec des munitions, depuis 2011-12 :

- **Munitions des petit calibre soudanaises de 2014 :**

En mars 2015, les forces internationales ont saisi une caisse de munitions soudanaises de calibre 7,62 x 39 mm emballée en 2014, à partir d'un cache d'armes dissimulée par un groupe armé non identifié au sud-ouest de Bakasso. Ni CAR, ni les observateurs internationaux avaient observé auparavant des munitions soudanaises de fabrication si récente dans la région du Sahel. Bien que la CAR ne puisse pas confirmer de manière définitive leur provenance depuis la Libye, des preuves démontrant que des armes soudanaises ont été fournies aux forces de Tripoli et Kufrah au cours de 2014 et 2015 existent.¹⁶

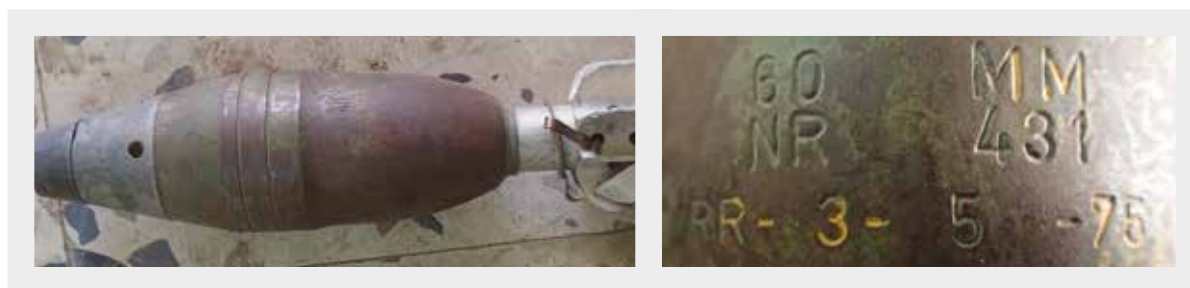
CAR also documented the presence of recently manufactured Sudanese small arms ammunition in southern Libya in mid-2015 (see page 26).

- **Nouvelles sources de munitions pour des attaques au mortier :**

À la mi-2014 les groupes armés ont commencé à employer des mortiers plus petits, et plus précis, de 60 mm et de 81 mm pour lancer des attaques contre les forces et les installations internationales, dans le nord de Mali.¹⁷ Le matériel utilisé comprend des obus NR431 de 60 mm de fabrication belge, produits en 1975 et 1976, qui n'avaient jamais été observées auparavant dans le conflit du Nord du Mali. CAR a aussi identifié des obus NR431 de 60 mm fabriqués dans la même période, en circulation à Sebha, Libye, en juillet 2015, même s'il n'est pas en mesure de faire référence à des exemples qui présenteraient des numéros de lot ou de production identiques à ceux relevés au Mali.

Figure 5

Obus de mortier NR431 60 mm documenté à Sebha, en Libye, en juillet 2015



© Conflict Armament Research

Les officiers des agences de sécurité régionales indiquent que le flux d'armes entre la Libye, le Niger et le Mali décrits ci-dessus pourraient ne pas avoir simplement diminué, mais s'être également inversés, du moins partiellement. Bien que la CAR ne soit pas à connaissance de preuves matérielles qui confirmeraient ces affirmations, les fonctionnaires de police nigériens chargés des opérations anti-terrorisme et de lutte contre le trafic affirment que depuis 2014, les armes de petit calibre ont été transférées, pour la plupart, en

petites quantités déstabilisatrices depuis le Mali, à travers la triple frontière Mali-Niger-Burkina, vers la région du Tillabéry, dans l'ouest du Niger. Ces approvisionnements seraient entraînés par la demande des éleveurs armés. En novembre 2015, la police nigérienne a ainsi saisi des boîtes contenant environ 20.000 munitions de production malienne pour fusils de chasse de calibre 12, que des trafiquants transportaient le long de l'axe routier qui relie Niamey à la frontière Burkinabé.¹⁸

FLUX D'ARMES SORTANT DE LIBYE A DESTINATION DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Le matériel en provenance des stocks libyens de l'ère Kaddafi ne semble pas représenter une proportion importante d'armes ou de munitions utilisées par l'ancienne coalition Séléka. Cette coalition a pris le pouvoir en République centrafricaine entre Décembre 2012 et Mars 2013, précipitant la crise politique que le pays affronte actuellement. Bien que les munitions répertoriées par CAR à Bangui soient similaires à celles identifiées ailleurs et qui présentent un lien confirmé et suspecté avec la Libye, il n'a pas été possible de confirmer pour autant — par le biais d'entretiens avec des témoins ou des demandes de traçages formelles — l'existence des réseaux de trafiquants spécifiques qui relieraient directement les fournisseurs en Libye avec les groupes armés en République centrafricaine.

Les arsenaux de l'ancienne coalition Séléka et des milices d'autodéfense communautaire anti-Balaka contiennent essentiellement des armes en provenance du Tchad et du Soudan — deux pays qui ont joués un rôle politique important dans la crise en République centrafricaine — et du matériel compatible avec les importations du réalisées par le régime Bozizé qui a précédé la prise de pouvoir de la Séléka. En outre, le personnel militaire centrafricain familier avec les arsenaux de l'Etat avant la crise suggèrent que les faibles quantités d'équipement compatible avec les stocks libyens pourrait être le résultat du soutien que l'armée libyenne a fourni à la République centrafricaine à la fin des années 1990 et au début de la décennie

suivante. Au cours de cette période la Garde présidentielle de Kaddafi avait fourni une unité de protection rapprochée au président de l'époque, Ange-Félix Patassé.¹⁹

De même, les rebelles centrafricains pourraient avoir obtenu des armes en provenance de Libye de manière indirecte et dans d'autres pays de la région — en particulier le Tchad et le Soudan. Une autre possibilité est que des flux opportunistes et de petit volume soient arrivés de Libye entre la chute du régime de Kaddafi et la fin du régime Séléka en mars 2013.

CAR a notamment observé deux armes spécifiques, saisies par la mission de maintien de la paix MINUSCA et la force de stabilisation de l'Opération Sangaris de l'armée française auprès d'acteurs armés, qui pourraient avoir une éventuelle origine libyenne :

- Des fusils d'assaut polonais de type Kbk-AKMS appartenant au même lot (1976 HT) qu'un fusil saisi entre les mains des combattants de l'EI à Syrte en mars 2015 (voir Encadré 1) ; et
- Des grenades à propulsion (RPG) de 40 mm, de type F7, fabriquées en Corée du Nord que les forces de l'Opération Sangaris ont saisies auprès de combattants armés, à Bangui, en 2014. Ces roquettes appartiennent au même lot (5-82-T) que celles, de modèle identique, qui ont été documentés au Liban (voir Figure 6).

Figure 6

Roquette de type F7 saisie par l'Opération Sangaris à Bangui, en République centrafricaine, documenté en septembre 2014 (en haut), et roquette de modèle identique documenté à Louaizé, au Liban, en mars 2015 (en bas)



FLUX D'ARMES SORTANT DE LIBYE A DESTINATION DU TCHAD

La vaste région du Tibesti, près de la frontière entre le Tchad et la Libye, occupe un emplacement stratégique le long des principales routes de trafic qui traversent le Sahel à proximité de la Libye. Elle partage également une identité ethnique et des liens historiques avec le sud de la Libye et le nord du Niger, tous deux peuplés par des groupes Toubou.

Considéré comme une zone tampon désertique par N'Djaména, le Tibesti a également une longue histoire de conflits, le plus récent ayant opposé le gouvernement et le Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad, une rébellion qui n'a été définitivement démobilisée qu'en 2011. La région joue également un rôle clé dans le commerce transfrontalier, à la fois légal et illicite, entre le Tchad, la Libye et le Niger, principalement animé par des réseaux commerciaux Toubou.

Les interviews réalisées au Tibesti avec les anciens combattants et les autorités locales confirment qu'il y avait trois grands axes de trafic d'armes en provenance de Libye et qui transitaient par le territoire tchadien entre la mi-2011 et la fin de 2012 :

- une route est-ouest le long de la frontière nord du Niger, l'Algérie et le nord du Mali ;
- une route suivant l'axe sud/sud-est et la frontière avec le Soudan, ayant servi à approvisionner l'Armée de Libération du Soudan-Minni Minnawi (ALS-MM) et le Mouvement pour la Justice et l'Égalité (MJE), ayant permis à ces groupes d'intégrer dans leurs arsenaux des armes lourdes;²⁰ et
- une route en direction du sud-ouest transitant par le Tchad et rejoignant la région du bassin du Lac Tchad. Un nombre conséquent de ces transferts s'appuyaient sur la participation, en tant qu'intermédiaires ou transporteurs, de commerçants Toubou de Libye, du Niger et du Tchad.

Les autorités tchadiennes ont effectué plusieurs saisies d'armes qui confirment les tendances ci-dessus, et qui incluaient non seulement des armes de petit calibre et du matériel d'artillerie, mais également trente-cinq MANPADS SA-7b que les autorités tchadiennes ont saisi auprès de commerçants Toubou en juillet 2012.²¹

Dès la seconde moitié de 2012, les sorties d'armes libyennes transitant par Tchad ont diminué. Cette

tendance a persisté jusqu'à la fin de 2015, bien que les milices Toubou contrôlaient la majeure partie de la frontière sud de la Libye avec le Tchad, et malgré le fait que les commandants Toubou, tels que Barka Wardougou, Allatchi Mahadi, Issa Abdelmajid Mansour, et Ramadan Suleiman, exerçaient un contrôle significatif dans le sud libyen, en particulier dans les régions de Murzuq, Qatroun, Sebha et Oubari (alors qu'un équilibre plus volatile persiste à Kufrah).²²

Les communautés habitant les zones frontalières et les combattants attribuent principalement la diminution des flux d'armes en sortie à l'éruption des conflits armés inter-communautaires dans les régions de Kufrah, Murzuq et Oubari (en grande partie, mais non exclusivement, opposant des tribus « arabes » et « Africaines »). Ces conflits ont généré une demande interne qui semble l'avoir emporté sur l'importance, pour les intermédiaires et les trafiquants, de la demande extérieure, et en dépit du fait que les routes commerciales reliant le Tchad et la Libye soient maintenant plus facilement praticables que durant l'ère Kaddafi. De manière concomitante, les saisies d'arme le long de la frontière septentrionale du Tchad ont diminué de façon significative, avec environ 600 armes individuelles saisies en 2015, la plupart du temps dans des lots de très petite taille.²³

Les autorités et les communautés locales signalent également que les dynamiques conflictuelles qui secouent le sud de la Libye ont aussi affecté la route de trafic le long de l'axe est-ouest, jadis utilisée pour transporter les stupéfiants et le tabac de contrebande.²⁴ Cette route transitait auparavant par le nord du Niger, le nord du Tchad, et le sud de la Libye avant de rejoindre l'Égypte et la Méditerranée pour se conclure en Europe. La route passait principalement par le nord du territoire tchadien, jusqu'à la chute du régime libyen en 2011, quand elle se déplaça plus au nord pour profiter du chaos qui règne en Libye et de l'absence de contrôles.²⁵

FLUX D'ARMES SORTANT DE LIBYE A DESTINATION DU LIBAN ET DE LA SYRIE

CAR a documenté de grandes quantités de matériel militaire saisi, depuis la mi-2014, par les forces du YPG auprès de combattants de l'EI dans le nord de la Syrie. De plus, en mars 2015, les Forces armées libanaises (FAL) ont accordé à CAR les autorisations nécessaires pour procéder à l'inspection des armes saisies à bord du *Letfallah II*, un navire que les FAL avaient arraisonné au large des côtes du Liban en, avril 2012. Le navire transportait plus de 150 tonnes de matériel militaire, dont du matériel en provenance des arsenaux libyens, soupçonné d'être destiné aux combattants de l'Armée syrienne libre (ASL).

Le cas du *Letfallah II* souligne le rôle du Liban comme plaque de transit pour les armes destinées à la Syrie et comprend du matériel en corrélation directe avec les armes et munitions inspectées par CAR en Libye, au Mali et en République centrafricaine, notamment les lots de MANPADS soviétiques et les roquettes nord-coréennes dont il est question ci-dessus. Le Groupe d'experts des Nations Unies en Libye a tracé l'origine d'autres pièces de matériel trouvées à bord du *Letfallah II*, dont des missiles sol-air SA-24 de fabrication russe, en l'identifiant avec les stocks libyens (CSNU, 2014A, p. 43 et 89).

Lors de l'inspection du matériel saisi à bord du *Letfallah II*, CAR a inventorié les armes et munitions suivantes (tableau 4).

Tableau 4
Armes et munitions transportées par le *Letfallah II*

Type	Quantité sous l'autorité de l'armée libanaise en mars 2015
Fusils FN FAL	12
Fusils d'assaut de type AK	9
Fusils d'assaut Vz 58 P	4
Fusil de précision de type Dragunov	1
Mitrailleuse multi-usage FN MAG	1
Mitrailleuse lourde KPV 14.5 mm	1
Lance-roquettes de type RPG-7	3
Poignée pour MANPADS SA-7	1
Systèmes de visée	8
Amorces GPV-2	1,678
Munitions calibre 23 mm	264
Roquettes F-7 (type PG-7)	82
Munition anti-char U5TC 115 mm	34
Roquettes 130 mm	11
Roquettes 107 mm	9
Missile guidé anti-char Konkurs	12
Missile guidé anti-char Metis	3

Type	Quantité sous l'autorité de l'armée libanaise en mars 2015
Missile guidé anti-char 9M141	1
MANPADS SA-7b	10
Missiles sol-air SA-24	2
Amorces propulsives	10
Roquette thermobarique TBG-7V	9
Grenade à main MK2	7
Grenade à main RDG5	2
Roquette incendiaire RPO-Z	2
Lance-roquette PRG-75	1
Obus d'artillerie 155 mm Simmel	1
Roquette guidé air-sol SNEB-68 (66 mm)	22
Dispositif de tir air-sol pour Roquettes 57 mm S5	1
Dispositif de tir air-sol pour Roquettes 68 mm F1	1
Dispositif de tir air-sol pour Roquettes 72 mm	1

La contribution relative du matériel libyen aux arsenaux des groupes armés syriens est difficile à quantifier, mais CAR a documenté des armes d'importance militaire particulière à la fois en Libye et en Syrie, qui émanent, probablement, des sources communes. Par exemple, des roquettes de 90 mm anti-chars de type M79 (pouvant percer les blindages) de fabrication yougoslave utilisées par l'ASL et d'autres factions rebelles syriennes, ainsi que par des forces de l'EI en Irak, se sont révélées particulièrement efficaces contre les blindés des armées gouvernementales.

En 2014 et 2016, les enquêteurs de la CAR ont répertorié plusieurs M79 en Syrie et en Irak qui avaient été saisies auprès des forces de l'EI par des groupes ennemis. Certains portaient un numéro de lot séparé d'à peine deux chiffres de celui d'un M79 que les enquêteurs ont observé, en juillet 2015, dans les stocks collectés par le Centre d'action anti-mines entreposés dans le quartier Janzour de Tripoli. Bien que des médias internationaux aient indiqué que des munitions M79 avaient été

fournies aux rebelles syriens, en 2013, depuis la Croatie (Chivers et Schmitt, 2013), CAR a pu tracer l'origine d'un certain nombre de M79 qu'il avait documenté et est en mesure de confirmer la présence de roquettes affichant le même numéro de lot - TB8606 – que celles documentées en Libye dans les arsenaux des Forces Armées de Slovaquie, bien que la possibilité que des munitions appartenant à un même lot de production aient été distribuées par l'usine Titovo Vogošće (de Bosnie-Herzégovine), après production dans les années 1980, dans plusieurs états de l'ex-fédération yougoslave, ne puisse pas être écartée. En 2005, la Slovaquie a ensuite exporté les roquettes détenues par son armée nationale à une entreprise slovaque pour destruction. CAR ne peut toutefois pas confirmer si la roquette observée en Libye provient des stocks de l'armée slovaque, car ce type de munitions, jadis contrôlé par l'armée yougoslave, pourrait avoir été présent dans les arsenaux de toutes les anciennes républiques de la fédération yougoslave.²⁶

Figure 7

Arme anti-char M79 de 90 mm inspectée par CAR à Rmeilan, en Syrie, en juillet 2014 (gauche) et à Tripoli, en Libye, en juillet 2015 (droite)



SECTION 2

FLUX D'ARMES ENTRANT EN LIBYE DEPUIS 2011

L'établissement d'un compte rendu complet sur les sources d'approvisionnement en armes de l'Etat libyen et des groupes armés non-étatiques dépasse largement la portée de ce rapport.²⁷ Néanmoins, les armes observées et les témoignages recueillis en Libye et dans pays voisins indiquent que des flux importants sont entrés en Libye depuis le Sahel et une reprise récente de quelques-unes des flux sortants détaillées dans la section 1.

En particulier, le gouvernement soudanais et les groupes anti-gouvernementaux fournissent des armes et des combattants à toutes les parties en conflit en Libye. Ces approvisionnements en armes et en combattants contrastent avec les craintes largement exprimées en 2011, selon lesquelles les détournements d'armes depuis les arsenaux libyens auraient contribué à déstabiliser davantage les régions qui abritent des rébellions dans l'Ouest du Soudan et, par ricochet, l'Est du Tchad.²⁸

Les membres des groupes armés du Darfour, les combattants libyens et les résidents dans le nord du Tchad estiment que les combattants présents en Libye en 2015 comprennent :

- Des groupes d'opposition armés du Darfour, en particulier le ALS-MM et le MJE, qui combattent aux côtés des forces Tobrouk ;
- Des milices darfourienne « janjaweed » et des milices arabes qui ont précédemment soutenu militairement le gouvernement soudanais. Actuellement, elles se battent aux côtés des forces loyales au gouvernement de Tripoli, et soutiennent les milices des tribus arabes des

Awlad Suleiman et Zuwaya dans le sud de la Libye ; et

- les groupes d'opposition armée tchadiens précédemment soutenus par le Soudan, y compris le groupe Gorane dirigé par Mahamat Nouri et le groupe Zaghawa fidèle à Tom et Timan Erdimi.²⁹

Le conflit libyen a certainement fourni des opportunités d'approvisionnement en armes –pouvant éventuellement être rapatriées selon les besoins– et de mobilisation de ressources financières aux groupes armés tchadiens et soudanais. Certains de ces groupes reconnaissent également que certains de leurs membres ont été attirés par la ruée vers l'or qui a poussé des milliers d'orpailleurs au Darfour, au nord du Niger, au nord du Tchad, et au sud de la Libye depuis l'année 2011.

L'échantillon de munitions pour armes légères et de petit calibre produites après l'établissement de l'embargo qui frappe la Libye que CAR a répertorié dans le sud de la Libye en juillet 2015 – des munitions que les forces locales avaient saisies ou achetées auprès des combattants Awlad Suleiman, Qadhaffa, Toubou et Touareg — est compatible avec la production et les stocks de munitions soudanaises. Cet échantillon comprend des munitions de calibre 7,62 x 39 mm fabriqué en 2011 et 2013, qui furent observées à Sebha. Leurs marquages apparaissent tout à fait compatibles avec ceux estampillés sur les munitions produites par la Military Industry Corporation de l'Etat (voir figure 8).



Figure 8

Munitions 7.62 x 39 mm de production soudanaise, produites respectivement en 2011 (année où l'embargo a été décrété) et en 2013 (après l'entrée en vigueur de l'embargo) documentées à Sebha, en Libye, en juillet 2015



© Conflict Armament Research

CAR a également inspecté des munitions de calibre 7,62 x 39 mm, 7,62 x 54R mm, et 12,7 x 108 mm qui présentent des marquages indiquant qu'elles ont été produites peu avant ou après l'établissement de l'embargo (entre 2011 et 2013) et qui déterminent leur origine chinoise. Les munitions chinoises de calibre 12,7 x 108 mm

étaient notamment emballée dans des caisses et dans des sachets en plastique noir compatibles avec les emballages utilisés pour confectionner de munitions soudanaises, ce qui suggère qu'elles auraient été réemballées au Soudan avant d'être transférées illicitement en Libye (voir l'image 9).³⁰

Figure 9

Munitions chinoises contenues dans les emballages de munitions soudanaises, inspectées à Sebha, en Libye, en juillet 2015



© Conflict Armament Research

Figure 10

Munitions chinoises produites l'année où l'embargo a été instauré et après l'entrée en vigueur de ce dernier, documentées à Sebha, en Libye, en juillet 2015 : 7,62 x 54R mm (rangée supérieure), 7,62 x 39 mm (rangée centrale), et 12,7 x 108 mm (rangée inférieure)



© Conflict Armament Research

CAR a également inventorié des munitions de calibre 7,62 x 54R mm et produites en 2012 –après l'entrée en vigueur de l'embargo international– par l'entreprise russe LVE Novosibirsk Cartridge Plant JSC (voir l'image 11). En absence d'emballage, CAR n'a pas encore pu déterminer confirmé les détails de la garde précédente de ces munitions.

Figure 11
Munition 7,62 x 54R mm de production russe
(après entrée en vigueur de l'embargo)
documentée à Sebha, en Libye, en juillet 2015



© Conflict Armament Research

**LE CONFLIT LIBYEN A OFFERT
AUX GROUPES ARMES
TCHADIENS ET SOUDANAIS
DES OPPORTUNITES
DE MOBILISATION DE
RESSOURCES FINANCIERES
ET D'APPROVISIONNEMENT
EN ARMES, DONT
CERTAINES POURRAIENT
EVENTUELLEMENT ETRE
RAPATRIEES AU TCHAD ET AU
SOUDAN.**



SECTION 3

AUTRES SOURCES D'ARMES ILLICITES DANS LE SAHEL : ÉTATS FRAGILES ET PROLIFÉRATION DES STOCKS

Depuis 2011, la recherche et les récits des médias sur la prolifération illicite d'armes dans le Sahel occidental ont principalement mis l'accent sur les armes en provenance de stocks libyens ou détournées par les groupes armés libyens.³¹ Les sections 1 et 2 du présent rapport démontrent que ces flux restent importants, bien qu'ils soient en diminution et que, dans certains cas, ils se soient inversée. Si ces changements résultent en partie de l'établissement d'un dispositif de sécurité le long des frontières et de l'interception des convois par les forces nationales et internationales, ils reflètent également l'augmentation de la demande interne libyenne, en particulier dans les régions du sud du pays.

Les armes illicites détournées à partir des réserves nationales d'au moins deux États qui ont dû affronter des crises institutionnelles sérieuses –la Côte d'Ivoire et le Mali– apparaissent toutefois tout aussi fréquentes dans l'échantillon des armes illicites inspectées par CAR à travers le Sahel.

Au Mali, les groupes armés séparatistes et islamistes ont pris le contrôle d'importantes réserves de matériel des forces de sécurité maliennes, tout comme ils ont occupé des villes et des villages du nord, en 2012.³² Le MNLA, a quant à lui également saisi une proportion importante des stocks de matériel des FAMA, entreposés au siège de la 7e région militaire de Kidal en mai 2014,



récupérant notamment des lots de munitions de calibre compris entre 7,62 x 39 mm et 14,5 x 114 mm, des roquettes RPG, des obus de mortier 120 mm, des obus d'artillerie 122 mm et au moins un véhicule blindé de transport de personnel de type BTR-60.³³

Bien qu'il soit difficile de confirmer cela de manière quantitative, la preuve présentée ci-dessous laisse penser que les saisies massives effectuées pendant les crises de 2012 et 2014 ont été, pour les groupes armés maliens, des vecteurs d'approvisionnement d'armes illicites plus importants que les vols post-crisis, les ventes ou les transferts en contrebande. De même, les mouvements armés maliens ont utilisé une proportion croissante d'armes lourdes obtenues à partir des stocks du gouvernement malien — en particulier les munitions conçues pour les systèmes d'armement lourds tels que des roquettes et les munitions d'artillerie— privilégiant le matériel récupéré localement à celui acheminé à partir de sources libyennes ou étrangères. Ce matériel comprend des armes de petit calibre, mais également des munitions pour avions importés légalement par l'Etat malien en 2012 pour lutter contre les Touareg et les insurrections islamistes et dont certaines ont été récupérées par la suite dans des caches d'armes constituées par les groupes armés anti-gouvernementaux dans le nord du Mali, à la fin de 2014 et au début de 2015 (voir l'image 12).³⁴

Figure 12

Roquette S5-KO de 57 mm et de fabrication bulgare, récupérée dans une cache d'armes au nord-est de Gao, au Mali, en janvier 2015



Remarques : Le fabricant bulgare Metalika AB Ltd a livré cette roquette au Ministère de la défense du Mali, en 2012.

Sources : Opération barkhane ; correspondance avec le gouvernement de la Bulgarie, datée 8 juin 2015

**ENCADRE 2 :
ATTAQUES NON-CONVENTIONNELLES A LA ROQUETTE PERPETRES AU MALI, 2013-16**

Un indicateur de l'importance croissante des stocks nationaux saisis dans les arsenaux des groupes armés du Mali est fourni par la fréquence de l'utilisation d'obus et des roquettes d'artillerie dans les attaques menées à l'aide d'engins explosifs improvisés projetés (EEIP). La majorité de ces munitions d'artillerie provient des réserves maliennes, malgré le fait que des systèmes d'armement et des munitions identiques soient entrés au Mali, en provenance de Libye, selon les rapports de l'ONU.³⁵

Les attaques utilisant des roquettes improvisées, généralement lancées manuellement ou à l'aide de mécanismes de déclenchement retardé utilisant des téléphones cellulaires, sont devenues un mode opératoire privilégié pour lancer des offensives contre les forces internationales et les agences de sécurité nationales dans le nord du Mali, depuis 2013.³⁶ Ces attaques utilisent principalement des roquettes « GRAD » BM-21 de 122 mm et, parfois, des roquettes air-sol S-5 de 57 mm rechargées (voir l'image 13).

La majorité des quatre-vingts roquettes de 57 mm et de 122 mm qui ont été utilisées lors des attaques exploitant des EEIP ou récupérées à partir de caches d'armes au Mali, entre mars 2013 et avril 2016, sont d'origine soviétique et n'ont pas pu être tracées, faute de coopération de la part des exportateurs d'origine.³⁷ Une seule roquette a donc été tracée et identifiée comme appartenant aux réserves de l'Etat malien, en utilisant les informations fournies par l'exportateur.

La comparaison des numéros de lot et de production relatifs au moteur de la roquette et à la tête de l'ogive suggère toutefois qu'un nombre beaucoup plus important aurait appartenu aux stocks de l'Etat malien. Ces numéros de lot correspondent à ceux des roquettes encore présentes dans les stocks de l'Etat malien (ce qui indique que les roquettes illicites faisaient très probablement partie des réserves de l'Etat), ou sont extrêmement proches des numéros qui figurent dans les stocks officiels (ce qui indique que les roquettes appartenaient vraisemblablement aux réserves de l'Etat avant d'être détournées).

Figure 13
Roquette « GRAD » 9M22U de 122 mm placée pour être utilisée dans une attaque à l'EEIP, découverte à Inélou, dans la région d'Ansongo, au Mali, le 28 février 2015



Source : Confidentiel

ENCADRE 2:
ATTAQUES NON-CONVENTIONNELLES A LA ROQUETTE PERPETREES AU MALI, 2013-16 (suite)

Figure 14

Caisses de roquette de 122 mm abandonnées dans un site d'entreposage des FAMa, situé à 3 km au sud de Gao, au Mali, documentées en mars 2015



Remarques : Le numéro de lot correspond à celui de la roquette trouvée à Inélou (voir l'image 13).

© Conflict Armament Research

L'échantillon en question est relativement petit et opportuniste. Cependant, la proportion de roquettes qui proviennent probablement (et, dans certains cas, certainement) des stocks de l'État malien n'est jamais inférieure à 20% de l'échantillon total. Ce chiffre augmente cependant au fil du temps, dépassant 60% en 2015 et atteignant 100% au cours des trois

premiers mois de 2016 (voir tableau 5). Ces chiffres ne fournissent qu'une estimation par défaut, puisque CAR ne dispose pas d'un inventaire complet des stocks nationaux qui permettrait de comparer rigoureusement les roquettes illicites avec celles appartenant aux réserves de l'Etat.

ENCADRE 2:
ATTAQUES NON-CONVENTIONNELLES A LA ROQUETTE PERPETREES AU MALI, 2013-16 (suite)

Tableau 5
Rockets used in P-IED attacks or recovered from weapons caches, Mali, documented in March 2013–March 2016

Date	Type	Date	Type	Date	Type	Date	Type
mars-13	S-5	jan-15 (suite)	9M22U	avr-15 (suite)	9M22U	avril 2015 (suite)	9M22?
	S-5		9M22U		9M22U		9M22?
	S-5		9M22U		9M22U		9M22?
	S-5		9M22U		9M22U		9M22?
	9M22U		9M22U		9M22U		9M22?
mai-14	9M22M		9M22?		9M22U	mai 2015	9M22?
oct-14	9M22M		9M22?		9M22?		9M22?
déc-14	9M22U		9M22?		9M22M		9M22?
	9M22U		9M22?		9M22M		9M22?
	9M22U		9M22?		9M22M		S-5KO
	9M22U		9M22U		9M22M		9M22U
	9M22U		9M22?		9M22M		9M22U
	9M22U	fév-15	9M22M		9M22M		9M22?
	9M22U	mars-15	9M22U		9M22M		9M22?
	9M22?		9M22U		9M22M		9M22?
jan-15	S-5MO	avril-15	9M22U		9M22M	jan 2016	9M22U
	S-5MO		9M22U		9M22M		9M22M
	S-5MO		9M22U		9M22M		9M22M
	S-5MO		9M22U		9M22M		9M22M
	S-5KO		9M22U		9M22?		9M22M

KEY

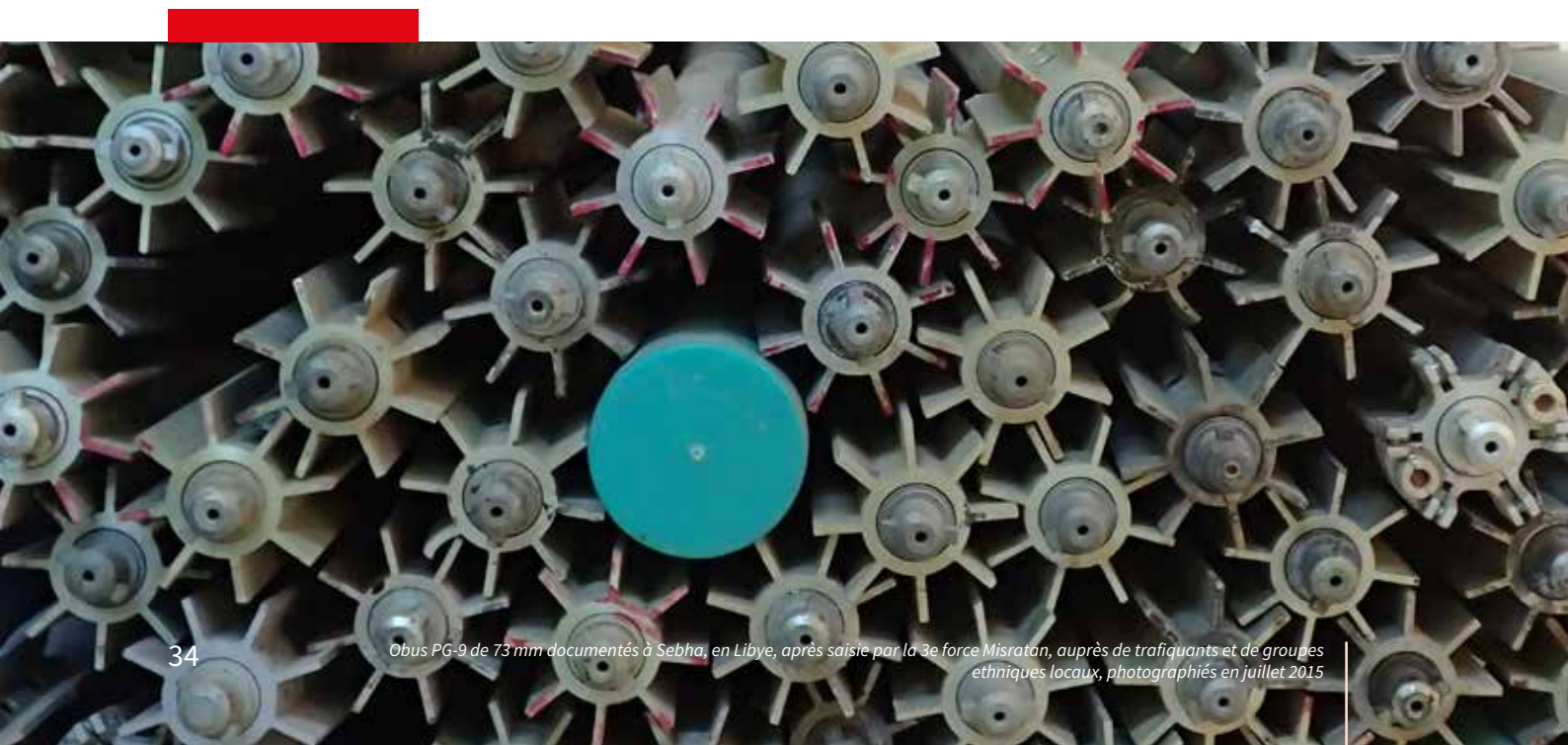
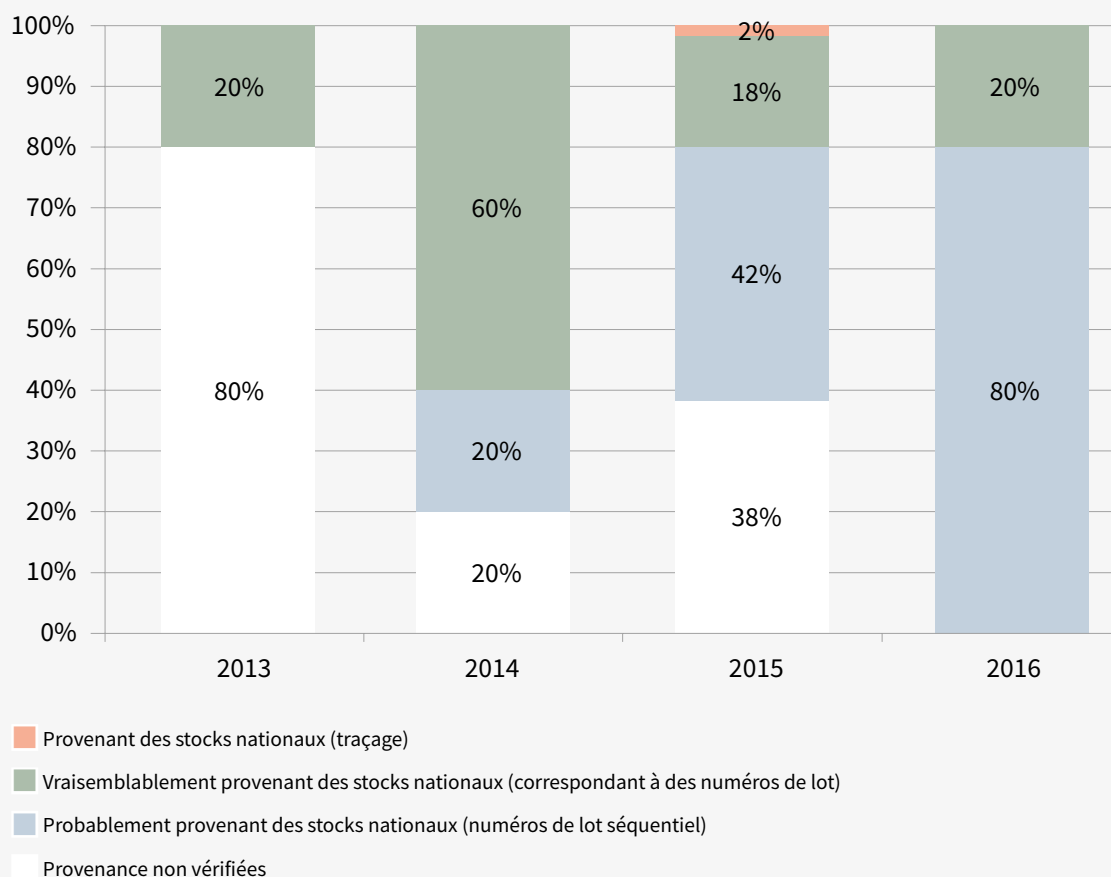
- Roquettes identifiées comme appartenant aux stocks de l'Etat malien, à travers la documentation d'accompagnement ou le traçage
- Roquettes très probablement appartenant aux stocks de l'Etat malien (avec des numéros de lot corrélés)
- Roquettes probablement appartenant aux stocks de l'Etat malien (avec des numéros de lot séquentiels)

Sources : inspections réalisées par CAR ; Opération barkhane ; sources confidentielles maliennes

**ENCADRE 2:
ATTAQUES NON-CONVENTIONNELLES A LA ROQUETTE PERPETREES AU MALI, 2013-16 (suite)**

Figure 15

Roquettes saisies ou récupérées dans des caches constituées par des groupes armés, ou attaques exploitant des EEIP, au Mali, ente mars 2013 et mars 2016





CÔTE D'IVOIRE

Les flux d'armes en sortie de réserves de l'Etat ivoirien sont moins bien compris que ceux observés au Mali. Les armes qui proviennent vraisemblablement des stocks ivoiriens ont toutefois été disséminées jusqu'en République centrafricaine, qui représente un résultat important et inattendu de cette recherche.

Sans pouvoir s'appuyer sur des inventaires de référence au sujet des stocks d'armes et (en particulier) de munitions des Etats malien et ivoirien, il est presque impossible de quantifier la proportion, parmi les armes illicites dans la région, des armes qui proviennent des réserves de l'Etat ivoirien. Cependant, l'utilisation de la méthode « isotope » — selon laquelle un type d'arme spécifique sert de marqueur pour de plus amples flux — indique pour le moins la répartition géographique de ces armes. Dans ce cas, les armes d'isotopes sont une série particulière de fusils d'assaut de type 56-2.³⁸

Tous ces fusils proviennent d'une seule usine chinoise et présentent des numéros de série compris dans l'intervalle allant de 3700000 à 3732000. Bien que le gouvernement Chinois n'ait jamais répondu aux demandes de traçage concernant des fusils spécifiques, il a néanmoins confirmé à l'ONU que 13 fusils appartenant à cette gamme (avec des numéros de série compris entre 3703417 et 3731808) — que l'ONUCI a recueillis auprès d'éléments des Forces Nouvelles pendant le processus formel de désarmement et

démobilisation, en 2012— avaient été légalement exportés à destination du Gouvernement de Côte d'Ivoire 2004. Considérant que les fusils d'assaut chinois de type 56-2 sont habituellement exportés dans des caisses contenant regroupant des fusils avec des numéros de série très proches,³⁹ il est vraisemblable de penser (sans que cela ne représente une certitude, toutefois) que les fusils documentés en-dehors de la Côte d'Ivoire et dont les numéros de série se situent entre ceux connus pour avoir fait l'objet d'exportation en Côte d'Ivoire aient également été transférés, à l'origine et au cours du même transfert, en Côte d'Ivoire.

CAR a inventorié un petit nombre de fusils appartenant à cette gamme au Mali, mais un nombre plus important en République centrafricaine. Dans ce dernier cas, ces fusils représentent 20% de tous les fusils illicites de type AK que CAR a répertorié dans le pays entre 2014 et 2015 et plus de 35% des fusils illicites de type 56-2. Il s'agit-là d'une proportion importante, étant donné que le fusil de type 56-2 est l'une des armes de service au sein des Forces Armées Centrafricaines (FACA).⁴⁰

CAR a également confirmé que deux autres fusils appartenant à cette gamme de numéros de série ont été saisis auprès de combattants identifiés comme affiliés à Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) à proximité de la frontière entre le Niger et la Libye, en septembre 2011 et en août 2013.⁴¹

Tableau 6

Fusils d'assaut de type 56-2 fabriqués par l'Usine 26 avec des numéros de série « 37XXXXX », répertoriés au Mali et en République Centrafricaine, entre 2013 et 2015

Numéro de série	Date de documentation	Localisation	Pays	Groupe armé?	Remarque
3700791	mai-14	Bamingui	RCA	n/a	Saisi par les éléments armés aux agents de Ecofaune ^a (utilisateur légitime) ; arme remise à Ecofaune par les FACA
3704979	avril-15	Camp M'Poko, base de l'opération Sangaris, Bangui	RCA	n/a	Provenance inconnue ; arme faisant partie de plusieurs stocks collectés à partir de groupes armés et de civils armés
3710972	avril-15	Bria	RCA	n/a	Dépôt volontaire de la part d'un civil (Police de la MINUSCA)
3711122	avril-15	Obo	RCA	n/a	Opération internationale contre les éléments « janjaweed » et la LRA
3711633	mai-14	Bamingui	RCA	n/a	Saisi par les éléments armés aux agents de Ecofaune (utilisateur légitime) ; arme remise à Ecofaune par les FACA
3717862	avril-15	Mbaiki	RCA	Ex-Séléka	Saisi par les forces de la MINUSCA
3718199	mai-15	Route Gao-Gossi	Mali	n/a	Saisis sur deux hommes armés se déplaçant sur une moto
3718854	avril-15	Bangui	RCA	n/a	Déposé au point de collecte volontaire pour les populations civiles
3725797	avril-15	Obo	RCA	n/a	International operation against 'janjaweed' and LRA elements
3728850	avril-15	Bangui	RCA	n/a	Déposé au point de collecte volontaire pour les populations civiles
3729769	avril-15	Bria	RCA	Ex-Séléka (Union des forces démocratiques pour le rassemblement)	Capture lors de l'opération Big Boumou (MINUSCA-Opération Sangaris)
3730237	mars-13	Gao	Mali	Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest	Récupéré après que les groupes armés aient quitté la ville et mis un terme à son occupation

^a Voir UE (n.d.)

Figure 16

Fusil d'assaut de type 56-2 produit par l'Usine 26 saisi auprès des combattants de l'ex-Séléka (réunis sous le sigle de Union des forces démocratiques pour le rassemblement) à Bria, en République Centrafricaine, au cours de l'opération menée conjointement par la MINUSCA et le contingent Sangaris, le 11 février 2015. L'arme a été répertoriée le 16 avril 2015.



© Conflict Armament Research

Sans pouvoir compter sur davantage d'informations détaillées au sujet de la première exportation de ces fusils et leur distribution aux forces ivoiriennes de la part des gouvernements chinois et ivoirien, il demeure difficile de connaître avec certitude le point précis où ils ces armes auraient été détournées. En théorie, des transferts légaux à partir des réserves de l'Etat ivoirien pourraient avoir s'être produits avant le détournement (illégal).

Par exemple, CAR a identifié deux de ces fusils dans la réserve qui a été pillée à Ecofaune —le service de protection de la faune financé par l'UE et qui opère surtout dans le nord de la République centrafricaine— qui les avait reçus de la part des FACA avait initialement donné à Ecofaune (UE, n.d. ; voir le tableau 6). Il est donc possible que la Côte d'Ivoire ait écoulé quelques-uns des ses fusils par une réexportation à la faveur du Gouvernement centrafricain. Un officier supérieur du renseignement militaire des FACA et un officier responsable de la gestion du matériel du service des Eaux et Forêts centrafricain ont confirmé qu'un tel transfert a eu lieu au début de l'année 2012, même si l'identité de l'autorité ivoirienne qui aurait autorisé le transfert et les modalités pratiques selon

lesquelles la livraison a été réalisée demeurent encore inconnues.⁴²

Les forces internationales au Mali ont saisi un autre fusil dont le numéro de série appartient à séquence discutée ici, alors qu'il était transporté par deux civils en déplacement entre la zone de frontière avec le Burkina Faso et la région de Gao, en mai 2015. Cela pourrait suggérer que les trafiquants aient pu déplacer l'arme en contrebande depuis la Côte d'Ivoire et vers le Burkina Faso, à la suite de mouvements transfrontaliers d'éléments des Forces nouvelles ou d'autres acteurs non étatiques.

CAR continue à rechercher des informations plus détaillées sur le statut exact de ces fusils dans les réserves nationales ivoiriennes, afin de valider l'exactitude de ces hypothèses. Le fait que l'un de ces fusils soit entré au Mali à la mi-2015 semblerait indiquer, de surcroît, que ce lot continue à constituer une source d'approvisionnement pour les acteurs armés dans la région, même si le détournement depuis les réserves étatiques ivoiriennes s'est produit dans un passé pas nécessairement proche.

LES FORCES INTERNATIONALES AU MALI ONT SAISI UN FUSIL DE CET ECHANTILLON AUPRES DE CIVILS SE DEPLACANT ENTRE LA FRONTIÈRE BURKINABE ET LA RÉGION DU GAO, EN MAI 2015, CE QUI POURRAIT SUGGERER QUE LES TRAFICQUANTS L'AIENT DÉPLACÉ DEPUIS LA CÔTE D'IVOIRE EN CONTREBANDE, A DESTINATION DU BURKINA FASO.

SECTION 4

ARMES DE PETIT CALIBRE DU MOYEN-ORIENT DANS LES ATTAQUES ISLAMISTES AU SAHEL : UNE NOUVELLE TENDANCE

CHAINES D'APPROVISIONNEMENT TRANSNATIONALES

Bien que la plupart des armes illicites en circulation dans la région du Sahel qui ont été tracées avec succès proviennent des stocks libyens, maliens et ivoiriens, les réseaux d'approvisionnement et de logistique des groupes armés semblent s'étendre bien au-delà de ces pays.

Un exemple concret est fourni par les fournitures du téléphone mobile Nokia 105, fréquemment utilisées comme dispositifs de minuterie pour le déclenchement des attaques à la roquette de 122 mm qui visent les forces internationales et nationales dans le nord du Mali (voir encadré 2). CAR a examiné sept de ces téléphones, qui ont été récupérés lors de deux tentatives d'attaque séparées près d'Ansongo, le 28 février 2015 et 6 Janvier 2016, et sur le site ayant abrité un atelier soupçonné de fabrication d'EEI qui a explosé dans le quartier Château, dans la ville de Gao, le 23 mars 2015.

Cinq de ces téléphones et trois de leurs cartes SIM ont été tracé jusqu'ici. Les trois cartes SIM appartenaient à un opérateur de réseau qui n'est pas présent sur le marché malien, alors que les cinq téléphones ont été initialement fournis à un distributeur privé nigérian à la suite de quatre expéditions distinctes au Nigeria et au Sénégal, quelques mois avant qu'ils ne soient récupérés dans le nord Mali.⁴³

CAR poursuit ses investigations sur leur chaîne de détention.

De manière similaire, les véhicules 4 x 4 utilisés par les groupes armés séparatistes semblent avoir été acquis en dehors du Mali, en dépit de la régularité avec laquelle ces véhicules sont volés à leurs détenteurs civils ou aux les forces de sécurité dans le pays. CAR a retracé les routes de ravitaillement de cinq véhicules Toyota Land Cruiser du MNLA et saisis par les forces GATIA, à Ménaka, au nord du Mali, le 27 Avril 2015.⁴⁴ Aucun des cinq véhicules n'avait été importé légalement au Mali.⁴⁵ Deux avait initialement été importé en Algérie en 2008 ; deux en Arabie Saoudite, par un importateur saoudien de véhicules Toyota qui fournit plusieurs autres pays;⁴⁶ et un par un importateur omanais qui a ensuite vendu le véhicule à un concessionnaire d'import-export basée à Dubaï géré par deux ressortissants libyens.⁴⁷

Bien que la CAR n'ait pas encore reconstruit les chaînes de détention complètes de ces véhicules, il est clair que le MNLA, ou les individus ou les groupes auprès desquels le MNLA a obtenu ou volé ces véhicules, les ont obtenu, à l'origine, en dehors du Mali.

ARMES DE PETIT CALIBRE EN PROVENANCE DU MOYEN-ORIENT

Un faisceau croissant de preuves conduit à un ensemble distinctif d'armes de petit calibre que les combattants de AQMI et al Mourabitoune ont utilisé dans les attaques « de maraudeur » perpétrées contre des cibles civiles et gouvernementales dans le centre et le sud du Mali, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, depuis la mi 2015. Les armes utilisées— des fusils d'assaut de type AK et de modèle 56-1— correspondent à un type d'arme qui est immédiatement accessible dans la région, auprès de sources locales, , mais qui semblent plutôt avoir été procurées de manière transnationale. Ces fusils ne sont pas d'origine évidente libyenne ou malienne et CAR ne les avait répertoriés nulle part ailleurs au Mali, ou ailleurs dans la sous-région, avant ces attaques.

- Al-Mourabitoune et ses alliés de la Force de Libération de Maçina ont utilisé, entre autres armes, trois fusils d'assaut chinois de type 56-1 affichant des numéros de série semi-séquentiels de format « 560XXXX », notamment lors des attaques lancées contre l'Hôtel Byblos à Sévaré (région de Mopti) et l'Hôtel Radisson Blu à Bamako, respectivement en août et novembre 2015.⁴⁸
- CAR comprend que AQMI a également utilisé des fusils d'assaut portant des numéros de série compatibles avec le format « 560XXXX » dans au moins trois autres attaques : (1) celle déclenchée contre l'Hôtel Splendid et café Le Cappuccino à Ouagadougou, au Burkina Faso, le 15 janvier 2016 ; (2) celle qui a frappé Grand Bassam, en Côte d'Ivoire, le 13 mars 2016 ; et (3) celle lancée contre le siège de la Mission de formation de l'UE dans le quartier ACI 2000 de Bamako, le 21 mars 2016.

Dans tous ces cas, les codes indiquant normalement le fabricant et l'année de fabrication et estampillés sur le bloc de la hausse des huit fusils avaient été délibérément effacés, bien que sur l fusil utilisé lors de l'attaque de l'Hôtel Byblos ils étaient encore partiellement lisibles, suggérant que le fusil en question avait été fabriqué en Chine, lors de l'année 2011 ; par l'Usine d'Etat 26. Les indications recueillies sur d'autres fusils produits en 2013 par l'Usine 26 indiquent que le préfixe du numéro de série « 560XXXX » (autrement dit le code 560) correspond à la fabrication en 2011. Ces fusils sont donc de fabrication beaucoup plus récente que ceux répertoriés jusqu'à présent dans les mains des acteurs non étatiques dans la région.

Le gouvernement chinois n'a pas encore répondu aux demandes de traçage envoyées par CAR ou par les agences de l'ONU au sujet de ces fusils, mais a spécifiquement nié toute fourniture d'armes chinoises en Libye depuis 2011, lorsque ces fusils ont vraisemblablement été fabriqués. Néanmoins, CAR a répertorié deux fusils chinois de types 56-1 affichant des numéros appartenant à la même série '560', en janvier 2015 à Kobane (Syrie), après capture de l'arme utilisé par les combattants de l'EI par les forces du YPG (voir Tableau 7 et Image 18). Cette correspondance entre les numéros de série suggère que, dans un premier temps, la Chine pourrait avoir transféré tous les fusils de type 56-1 utilisés dans les attaques mentionnées plus haut à un seul utilisateur final, dûment autorisé, et que les combattants islamistes responsables des attaques en Afrique de l'Ouest partageraient au moins une source commune d'approvisionnement avec des forces de l'EI en Syrie.

Selon un autre scénario possible, il se pourrait que les fusils d'Afrique de l'Ouest et de Syrie qui sont en corrélation reflètent la mobilité des combattants individuels qui voyagent, donc, avec leur propre arme. Ce point de vue serait favorable à la théorie selon laquelle une seule et unique cellule aurait été responsable des attaques récentes à Sévaré, Bamako, Ouagadougou et Grand-Bassam. Cette cellule pourrait bénéficier d'approvisionnements ou de connexions personnelles avec des combattants en Syrie, même si ses attaques ont été explicitement revendiquées par des groupes ostensiblement alliés à Al-Qaïda plutôt qu'aux forces de l'EI.

Ces résultats –en tant que possibles indicateurs d'évolution des réseaux d'acquisition pour les groupes armés islamistes qui opèrent au Sahel et ou Moyen-Orient –voir éventuellement entre les deux régions – méritent une enquête plus approfondie.

Tableau 7

Fusils de type 56-1, produits par l'Usine 26 en 2011 (affichant des numéros de série de format « 560XXXX ») avec le marquage du bloc de la hausse effacé de manière identique, inventoriés au Mali et en Syrie, en 2015.

Numéro de série	Date documenté	Localisation	Pays	Groupe armé revendiquant une attaque ou leur propriété
56011258	février-15	Kobane, Gouvernorat d'Alep	Syrie	Forces de l'EI
560XXXX	novembre-15	Hôtel Radisson Blu, Bamako	Mali	Al-Mourabitoune
56037724	février-15	Kobane, Gouvernorat d'Alep	Syrie	Forces de l'EI
560XXXX	août-15	Hôtel Byblos, Sévaré	Mali	Al-Mourabitoune / Force de libération du Macina
560XXXX	novembre-15	Hôtel Radisson Blu, Bamako	Mali	Al-Mourabitoune

Remarque : CAR possède la liste complète des numéros de série des fusils, mais a délibérément évité de mentionner ceux des fusils utilisés au Mali, afin de ne pas compromettre les enquêtes futures et de respecter le secret d'instruction qui s'applique actuellement à ces informations.

Sources : Conflict Armament Research ; AFPTV

Figure 17

Fusil d'assaut de type 56-1 fabriqué en 2011 et récupéré après l'attaque de l'Hôtel Byblos de Sévaré, au Mali, le 7 août 2015

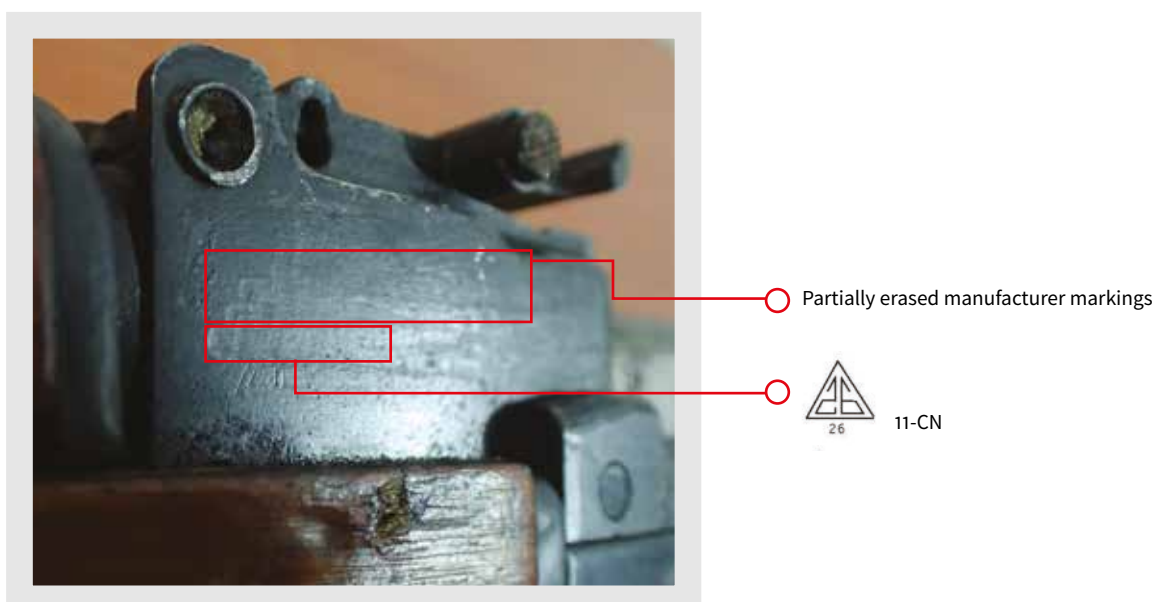


Figure 18

Fusil d'assaut de type 56-1 (fabriqué en 2011) saisi par le YPG auprès de combattants de l'EI, après la bataille de Kobane, en Syrie



Remarques : Cette arme a été inspectée par CAR le 22 février 2015.

© Conflict Armament Research

Le Front de libération du Macina, mouvement allié d'Al Morabitoune qui a revendiqué la responsabilité d'autres attaques récentes dans la région de Mopti, au centre du Mali a également utilisé des fusils en provenance du Moyen-Orient. Ces derniers comprennent notamment un fusil AK-63 de fabrication hongroise qui porte une marque d'importation irakienne, et qui a été utilisé pour perpétrer un attentat à Tenenkou, en janvier 2015.

Il a également utilisé un fusil Tabuk AKMS de fabrication irakienne de 1987 — un type de fusil qui n'avait jamais été répertorié auparavant dans la sous-région — que les forces de sécurité maliennes ont récupéré après une attaque contre une patrouille de gendarmerie, près de Dialloubé, le 19 janvier 2016. CAR est actuellement en train de tracer ces deux fusils avec l'aide des gouvernements des pays producteurs.

CETTE CORRELATION ENTRE LES NUMÉROS DE SÉRIE SUGGERENT QUE LA CHINE POURRAIT AVOIR INITIALEMENT TRANSFÉRÉ TOUS LES FUSILS DE TYPES 56-1 UTILISÉS DANS CES ATTAQUES À UN SEUL UTILISATEUR FINAL LEGAL, DÛMENT AUTORISÉ, ET QUE LES COMBATTANTS ISLAMISTES RESPONSABLES DES ATTAQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST PEUVENT PARTAGER AU MOINS UNE SOURCE D'APPROVISIONNEMENT COMMUNE AVEC LES FORCES DE L'ÉTAT ISLAMIQUE EN SYRIE.

La prévalence d'armes en provenance d'Europe orientale dans les attaques lancées récemment dans le centre et le sud du Sahel ne doit pas être surestimée. Par exemple, un second fusil récupéré après l'attaque du Grand-Bassam, en mars 2016, porte un numéro de série correspondant à un lot précédemment documenté à la fois dans les stocks des FAMA et dans ceux de l'Etat ivoirien (qui correspond également au lot d'appartenance d'un fusil saisi par les agences de sécurité nigériennes suite à une confrontation armée avec les combattants d'AQMI, en 2013). Cette corrélation n'est pas une preuve définitive du fait que le fusil utilisé à Grand-Bassam proviendrait des stocks étatiques maliens ou ivoiriens, mais contrairement aux fusils du « Moyen-Orient » décrits plus hauts, il ne diffère pas significativement des armes de petit calibre fréquemment observées dans la sous-région et décrites dans la section 3.

En outre, le matériel en provenance du Moyen-Orient existait dans la région avant la vague d'attentats qui a débuté à la mi-2015. En mi-2014, par exemple, les forces internationales ont récupéré une caisse des roquettes perforantes polonaises de type PG-7M de l'arsenal des forces du MNLA, près de Kidal. Le gouvernement polonais a confirmé à CAR que les roquettes avaient été confiées au contingent de maintien de la paix polonais en mission au Liban au début des années 1990, avant d'être transférés aux autorités libanaises au moment du retrait du contingent.⁴⁹ Étant donné que le contingent polonais s'est retiré du Liban en 2009, l'apparition de ce munitions auprès des acteurs non étatiques dans le nord du Mali suggère qu'elles ont fait l'objet d'un trafic entre le Moyen-Orient et le Mali relativement rapidement après leur cession par le contingent polonais.

Figure 19

Munition polonaise de 7,62 x 39 mm avec codes de marquage « 21_81 »



Remarques : Ce type de munitions a été documenté parmi l'équipement de service au sein de la Garde Nationale du Mali, dans le nord du pays, en août 2015. CAR a confirmé que des munitions avec les mêmes codes de marquage ont été utilisées lors de l'attaque lancée contre des cibles civiles à Grand-Bassam, en Côte d'Ivoire, en mars 2016, et revendiquée par AQMI.

© Conflict Armament Research



CONCLUSIONS

Les résultats présentés dans le présent rapport indiquent la présence dans la région du Sahel d'importants flux d'armes sortant des stocks nationaux, pas seulement en Libye, mais également en Côte d'Ivoire et au Mali. Les flux d'armes et de munitions qui alimentent les conflits armés dans la région peuvent être considérés comme une conséquence immédiate de la déliquescence des dispositifs de sécurité qui devraient s'appliquer aux stocks, à cause de l'effondrement de l'Etat, ou de la saisie d'importants arsenaux gouvernementaux par des acteurs non étatiques, comme cela fut le cas au Mali.

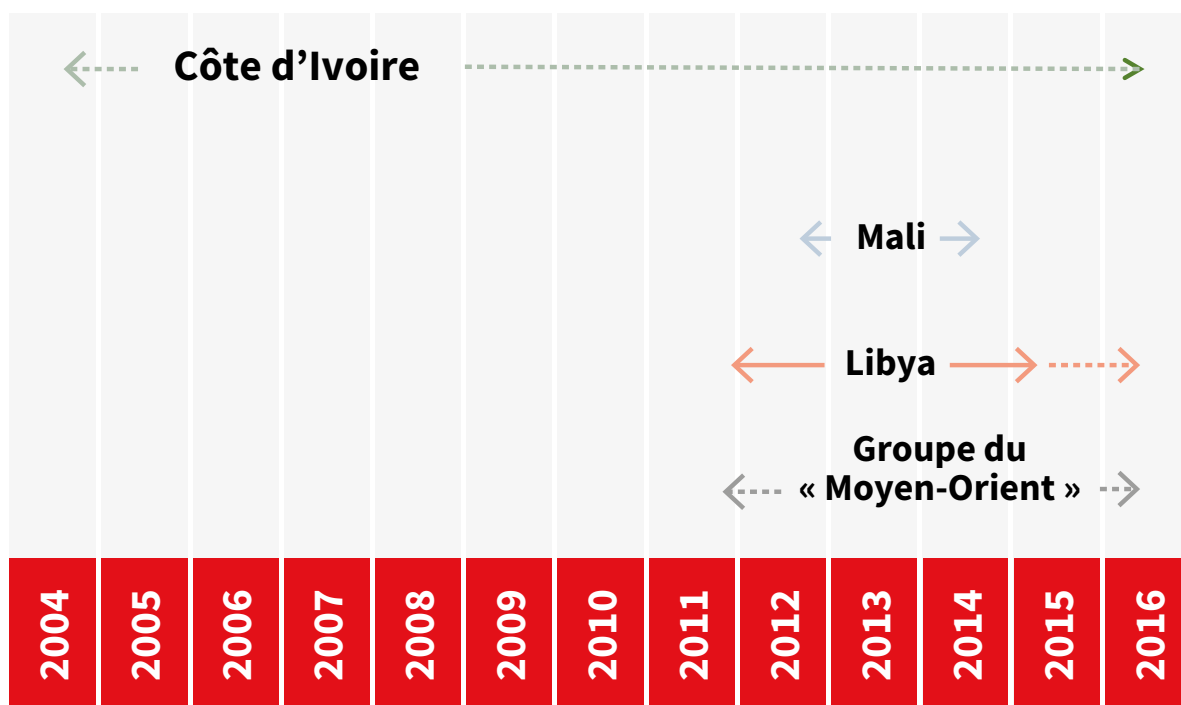
A plus petite échelle, les armes illicites qui circulent à travers la région ont souvent été détournées –parfois pendant des périodes de temps

relativement longues– à partir des réserves de matériel des forces de sécurité nationales, souvent insuffisamment contrôlées dans des États fragilisés par des crises internes, telle que l'a été la Côte d'Ivoire pendant plus d'une décennie, entre 1999 et 2011 (voir l'image 20).

En outre, depuis la mi-2015, les combattants islamistes responsables des attaques non conventionnelles dans la région sud du Sahel ont utilisé des armes de petit calibre beaucoup plus récentes, qui correspondent à celles répertoriées parmi les combattants islamistes en Syrie. Ces armes de petit calibre ne peuvent pas être entrées dans la région du Sahel avant 2011, et compte tenu du fait que CAR ne les a pas documentées sans la région avant la mi-2015, il est possible qu'elles y soient entrées très récemment.

Figure 20

Time ranges of major weapon outflows from state stocks and other sources



Remarques : Les flèches solides représentent les intervalles de temps confirmés durant lesquels les flux sortant se produisaient ; les flèches en pointillés représentent des intervalles de temps estimées possibles, pendant lesquels les armes illicites observées dans la région pourraient avoir quitté leurs stocks respectifs.

Que signifient les modalités et l'échelonnement temporel de flux d'armes dans la région pour les efforts de contrôle des armements dans le Sahel ? La conception de telles interventions est au-delà de la portée de ce rapport, mais cinq faits marquants pourraient influencer la planification de ces interventions :

1. Les flux sortant des stocks de l'Etat, autres que la Libye, contribuent dans une proportion importante à la circulation des armes illicites de la région.

Une politique qui se focaliserait exclusivement sur la sécurisation des stocks libyens, même si elle était logistiquement ou politiquement faisable, ne serait pas suffisante. Les efforts en matière de sécurité physique de la gestion des stocks (de PSSM) partout dans la région— en particulier en Côte d'Ivoire et Mali— demeurent importants pour freiner et prévenir les trafics régionaux.

2. Les flux entrants en Libye récents destinés à se muer en flux sortants en l'espace de quelques mois et à rejoindre, au moins, des destinations aussi lointaine que le Mali.

Le contrôle et la prévention de ces nouveaux flux entrants peuvent s'avérer aussi importants pour la stabilité régionale que la sécurisation des stocks libyens actuels.

3. Les flux d'armes sortants à partir de pays tels que le Mali ne sont pas tant le résultat d'une gestion inadéquate des réserves nationales ou de l'évaporation progressive des stocks de l'Etat, mais plutôt les retombées de l'effondrement de l'autorité de l'Etat dans une région entière et de la prise en charge des stocks des agences de sécurité nationales par des groupes non-étatiques.

De meilleures pratiques dans le domaine du PSSM, bien qu'importantes, ne permettront pas d'empêcher définitivement la résurgence de tels événements.

4. Les flux d'armes sortant de Côte d'Ivoire détaillés ci-dessus auraient pu se produire à tout moment, à partir de l'année 2004. Une enquête plus poussée demeure nécessaire pour déterminer si flux en sortie sont toujours d'actualité.

L'identification de quantités réduites de munitions d'armes de petit calibre, utilisées dans les attaques lancées contre les forces de sécurité maliennes dans le sud du Mali, en 2015, et le fait que leur probable origine se situe dans les stocks de l'Etat ivoirien soulignent la nécessité d'une enquête davantage sur ces flux. Alors que le Service d'action anti-mines des Nations Unies et les organisations non gouvernementales ont réussi à sécuriser 40.000 tonnes d'armes de l'Etat ivoiriens et 40 pour cent des armureries de l'Etat depuis 2011,⁵⁰ la persistance de stocks non-inventoriés continue de représenter un sérieux défi. En particulier, dans le nord de la Côte d'Ivoire, de grands volumes d'armes légères, d'armes lourdes et de munitions restent sous le contrôle d'anciens commandants rebelles qui, bien qu'ayant formellement réintégré les structures institutionnelles de l'Etat, demeurent semi-autonomes et représentent donc des points potentiels de détournement.⁵¹

5. CAR n'a pas encore été en mesure d'attribuer les armes utilisées dans la série d'attaques non conventionnelles lancée par les groupes islamistes dans le sud-ouest du Sahel, depuis la mi-2015, à des stocks nationaux dans la région, contrairement à la plupart des armes qui avaient contribué à perpétrer la violence armée dans la région, entre 2011 à 2014.

ABien qu'il reste possible que ces armes proviennent d'une source sahélienne que CAR doit encore documenter, leur correspondance avec des armes de fabrication irakienne, avec celles ayant appartenu, à l'origine, aux réserves irakiennes, ou encore avec celles documentés en Syrie entre les mains des combattants de l'EI semble renforcer l'hypothèse selon laquelle elle ne proviendraient pas de la région du Sahel. Cette inférence souligne les limites du PSSM comme moyen avec lequel il conviendrait de combattre les trafics d'armes dans la région sahélienne et souligne la nécessité de compléter les efforts consentis en matière de PSSM avec une approche reposant sur le renseignement et visant à identifier et à poursuivre les réseaux de trafic, y compris ceux qui opèrent bien au-delà des frontières du Sahel.

NOTES DE BAS DE PAGE

- 1 Tel est le cas, par exemple, pour les fusils d'assaut polonais exportés vers la Libye dans les années 1970 et dont les dossiers d'exportation n'ont pas été conservés. Les données sont indisponibles aussi pour une gamme de munitions exportées vers la Libye, par les Poudreries Réunies de Belgique SA, dans les années 1960/70. Le gouvernement belge ne possède pas de dossiers d'exportation ; les données –partielles– disponibles sont conservées dans les archives du fabriquant, aujourd'hui en faillite.
- 2 Correspondance avec le Gouvernement polonais, datée 29 décembre 2015 ; CSNU (2013, para. 62).
- 3 Documentation fournie par l'Opération Barkhane.
- 4 Inspections réalisées par CAR, 2015.
- 5 Source régionale confidentielle.
- 6 Voir la discussion au sujet ses fusils polonais Kbk-AKMS dans l'Encadré 1.
- 7 Voir les détails au sujet des tubes SA-7b récupérés au récupérés dans des caches au nord-est de Gao, en décembre 2014 (Tableau 2 et Image 2).
- 8 Entretiens avec le personnel de l'Opération Maliba, réalisés à Gao, en septembre 2015. Inspection des armes saisies sous l'autorité des FAMa. Malheureusement, les documents disponibles ne répertorient pas les armes saisies par lieu ou par date, ni ne permettent pas identifier l'individu ou le groupe auprès duquel elles ont été saisies.
- 9 Entretiens avec le personnel international des équipes anti-EEI, réalisés à Bamako et à Gao, en juin 2015 ; documentation obtenue par CAR à partir des archives PRB, en Belgique.
- 10 Entretiens avec les autorités locales d'Aouzou, au Tchad, réalisées en novembre 2015.
- 11 Entretiens avec les habitants du Tlbesti, réalisées entre novembre et décembre 2015.
- 12 Les brigades présentes à Oubari et Sebha entretiennent des liens personnels à la fois avec les groupes séparatistes touareg et les mouvements islamistes touareg basés dans le nord du Mali. Le personnel du mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) se déplace régulièrement entre Kidal et Oubari / Sebha, y compris le chef d'Etat-Major du MNLA, Mohamed Ag Najem, préalablement basé à Sebha en tant que colonel de l'armée libyenne. Le chef de la brigade 315 d'Oubari, Cheikh Ahmed Omar al-Ansari, serait un parent du leader d'Ansar Dine, Ag Ghaly lyad.
- 13 Cela inclurait un convoi Toubou significatif, qui aurait quitté Sebha en mai 2015, via Anefis et Aguelhok. Un petit nombre de combattants mercenaire Toubou serait présent dans les rangs du MNLA particulièrement dans l'unité personnelle de Moussa Ag Nagem, frère du chef d'Etat-Major du mouvement. CAR n'a pas pu vérifier de manière indépendante la véracité de ces allégations (entretiens de CAR avec des combattants MNLA, lieu non révélé volontairement, en septembre 2015).
- 14 Entretiens avec des combattants du MNLA et du GATIA, lieux non révélés volontairement, en août et septembre 2015.
- 15 Entretiens avec des combattants, lieux non révélés volontairement, en août et septembre 2015.
- 16 Pour un résumé, voir notamment CSNU (2016a, paras. 160–62).
- 17 Entretiens réalisé avec le personnel international des équipes anti-EEI, à Bamako, en juin 2015. La nouvelle tendance ne doit pas être surestimée : les munitions d'artillerie « GRAD » de 122 mm et les obus de mortier de 120 mm restent les munitions utilisées les plus fréquemment lors des attaques aux EEI dans le nord du Mali. Elles ont été utilisées jusqu'en septembre 2016.

- 18 Entretiens avec les responsables de la police et observations directes, réalisées à Niamey, au Niger, en septembre et décembre 2015.
- 19 Entretiens avec des officiers supérieurs du renseignement militaire des FACA ; réalisés à Bangui, en juillet 2015. D'autres forces étrangères ont été déployées en République centrafricaine pour fournir un service de protection présidentielle, notamment depuis l'Afrique du Sud, la République démocratique du Congo et le Tchad ; le Tchad, en particulier, aurait pu obtenir des armes libyennes lors du conflit qui l'a opposé à la Libye à partir de la fin des années 1970.
- 20 Entretiens avec les représentants de l'ALS-MM et du MJE, réalisés au Soudan et en Ouganda, entre 2012 et 2014.
- 21 Entretiens avec les autorités tchadiennes, réalisés dans la région du Tibesti, entre novembre et décembre 2015.
- 22 Entretiens réalisés avec des leaders communautaires, des combattants et des trafiquants, réalisés dans la région de Tibesti, entre novembre et décembre 2015. Le contrôle exercé par les milices Toubou sur le sud de la Libye coïncide avec l'approche du gouvernement tchadien qui consiste à compter sur les communautés locales Toubou —et sur leur imperméabilité traditionnelle aux influences extérieures— pour assurer la stabilité dans le nord du Tchad et servir de rempart contre l'éventuelle expansion de la sphère d'influence des islamistes libyens vers le sud.
- 23 Entretiens avec les autorités tchadiennes, réalisés dans la région du Tibesti, entre novembre et décembre 2015.
- 24 Entretiens avec des leaders communautaires, des combattants et des trafiquants Toubou, ainsi qu'avec les autorités tchadiennes, réalisés dans la région de Tibesti, entre novembre et décembre 2015.
- 25 Entretiens avec les autorités tchadiennes, réalisés dans la région du Tibesti, entre novembre et décembre 2015.
- 26 Pour plus de détails, voir les rapports du Groupe d'experts des Nations Unies sur la Libye, depuis 2012.
- 27 Le 29 juin 2016, le Gouvernement de la République de Slovénie a promptement répondu à une demande de traçage formelle qui leur avait été adressée par CAR, le 24 mai 2016. Dans sa réponse, le Gouvernement de la République de Slovénie a déclaré avoir livré 132 roquettes M79 portant le numéro de lot TB8606 (le même numéro de lot observé sur les roquettes inspectées par CAR) à la société slovaque Vojenský Opravárenský Podnik, Podnik 015 (conformément au certificat d'utilisateur final numéro č. D502 / 0041, daté 14 février 2005) pour que celles-ci soient démilitarisées. Pour cela, les autorités slovènes ont octroyé une licence d'exportation à la société Viator & Vector d.d, Ljubljana, Slovénie. La société Vrankar d.o.o a effectué le transfert par la route, entre le 13 mai 2005 et le 9 août 2005, auprès de l'utilisateur final déclaré, en Slovaquie. Les autorités slovènes ne peuvent pas confirmer si la roquette documentée par CAR faisait partie de cette cargaison, étant donné que les minutions étaient initialement sous l'autorité de l'armée yougoslave, et il est donc probable qu'une autre ancienne république de la fédération yougoslave ait aussi conservé des munitions portant le même numéro de lot. Le 13 juillet 2016, les autorités slovènes ont aussi confirmé que l'usine de Titovo Vogošće, située en Bosnie-Herzégovine, fabriquait des roquettes M79 HEAT avec le numéro de lot TB8606, au milieu des années 1980. Le gouvernement de la République de Slovénie a inclus une copie du certificat d'utilisateur final dans sa réponse à CAR.
- 28 Voir, par exemple, Small Arms Survey (2011).
- 29 Entretiens réalisés avec des combattants et des représentants des populations locales, réalisées au Tibesti, à Kampala (Ouganda), et au Kordofan du Sud (Soudan), entre 2012 et 2015.
- 30 L'ensemble des données inhérentes aux armes de CAR qui dérivent d'observations réalisées sur le terrain dans les États du Darfour, du Kordofan du Sud et du Nil Bleu au Soudan ; au Soudan du Sud (parmi l'équipement saisi auprès ou remis par les mouvements rebelles anti-gouvernementaux) ; en République centrafricaine (dans les stocks récupérés des anciens combattants Séléka) ; et en Côte d'Ivoire (parmi le matériel livré en violation de

- l'embargo sur les armes), 2012-2016. Voir aussi Leff et LeBrun (2014).
- 31 Voir, par exemple, ONUDC (2013, pp. 33-37). Pour un résumé typique de ce point de vue au sujet des flux d'armes qui transitent par le Sahel, voir notamment Richards (2016, p. 7).
 - 32 Entretiens avec le personnel FAMA impliqué dans l'Opération Maliba, réalisés à Gao, en septembre 2015.
 - 33 Entretiens avec le personnel international présent à Kidal, en mai 2014, réalisés à Bamako, en juin 2015. Des membres de la Coordination des mouvements et des forces patriotiques de résistance, et des membres de la section du Mouvement arabe de l'Azawad représentée au sein de la coalition des groupes armés qui constituent la plateforme pro-gouvernementale ont indiqué avoir récupéré quatre véhicules blindés de transport de troupes de type BTR-60 précédemment appartenant au FAMA auprès des combattants du MNLA à Anefis, en août 2015 ; ces allégations n'ont pas pu être confirmées.
 - 34 Photographies de caches d'armes récupérées par les forces internationales au nord et l'est de Gao, durant les mois de décembre 2014 et janvier 2015 ; correspondance avec le gouvernement de la Bulgarie, datée 8 Juin 2015.
 - 35 En particulier, le Groupe d'experts de l'ONU sur la Libye, a indiqué que, entre quatre et six systèmes de roquette BM-21 de 122 mm —le type qui est le plus répandu dans les attaques à la roquette discutées ici— sont entrés au Mali en provenance de Sebha en 2012, bien qu'il ne précise pas l'identité des transporteurs, ni celle des utilisateurs qui auraient dû faire usage de ces systèmes (CSNU, 2016A, p. 168).
 - 36 Entretiens avec le personnel de la Mission de stabilisation multidimensionnelle intégrée au Mali, réalisés à Bamako et Gao, en juin et septembre 2015.
 - 37 Ce chiffre inclut des roquettes complètes récupérées à partir des caches d'armes ou à la suite d'attaques manquées et des résidus de roquettes identifiées qui ont été récupérées après les attaques.
 - 38 Pour obtenir une description de l'idée d'une arme « isotope »—de type distinctif et appartenant à un lot de production ou à une série d'armes pouvant indiquer l'origine potentielle d'un transfert illicite ou d'une cache — voir Chivers (2012).
 - 39 Observations de caisses de fusils d'assaut chinois de type 56-2 dans les réserves d'Etat d'Afrique orientale volontairement non identifiées, réalisées en octobre 2015 ; réponses du gouvernement chinois aux demandes de traçage adressées par le Groupe d'experts des Nations Unies sur la République centrafricaine concernant des fusils d'assaut de type 56-2 (CSNU, 2014, p. 122).
 - 40 Inspections réalisées par CAR, à Bangui, Bria et Bambari, entre septembre 2014 et avril 2015.
 - 41 Source régionale confidentielle.
 - 42 Entretiens réalisés à Bangui, en juin 2015.
 - 43 Actuellement, CAR enquête sur la chaîne de responsabilité commerciale ultérieure de ces téléphones.
 - 44 Le 7 Septembre 2015, Toyota Motor Corporation a promptement répondu à une demande de traçage formelle qui lui avait été adressée par CAR, le 10 août 2015. Dans sa réponse, l'entreprise a confirmé que : 1) le véhicules Toyota Land Cruiser avec numéro de châssis JTFLJ71J498017965, a été livré en septembre 2008 à Abdul Latif Jameel Importation et Distribution Co. Ltd. (p.o. Box 248, Jeddah 21411), en Arabie Saoudite; 2) le véhicule Toyota Land Cruiser avec numéro de châssis JTFLB71J388016673, a été livré en avril 2008 au même revendeur (Abdul Latif Jameel Importation et Distribution Co. Ltd.), en Arabie Saoudite ; 3) le véhicules Toyota Land Cruiser avec numéro de châssis JTELJ71J900012993, a été livré, en février 2008, à Toyota Algérie S.P.A. (Lotissement Muchacho N° 2, Haut Site, D'Hydra 16035), en Algérie ; 4) le véhicule Toyota Land Cruiser avec numéro de châssis JTELJ71J300012732 a également été livré, en décembre 2007, à Toyota Algérie S.P.A. (Lotissement Muchacho N° 2, Haut Site, D'Hydra 16036), en Algérie ; 5) le véhicules Toyota Land Cruiser avec numéro de châssis JTFL711J448007414 a été livré, en mars 2004, à Saud Bahwan Automotive LLC (P.O. Boite

- postale 3168, Ruwi, code postal 112), dans le Sultanat de Oman et 6) aucun des véhicules énumérés ci-dessus n'a été exporté au sein d'une commande plus vaste.
- 45 Correspondance par courriel avec une source de Bamako, datée février 2016.
- 46 Des véhicules Toyota initialement importés par ce fournisseur ont également été utilisés par les Forces Armées du Soudan au Darfour et au Kordofan du Sud.
- 47 Communication de l'importateur basé dans le Sultanat d'Oman, datée 28 décembre 2015. L'acquéreur de Dubaï est Tummo Trading LLC, qui est dirigé et détenu à 49% par Abed al Menzem Mohamed et Mohamed Shadi, deux ressortissants libyens. Il est raisonnable de supposer que ces individus sont les véritables propriétaires de la société, compte tenu du fait que les règlements qui régissent les activités commerciales aux Emirats Arabes Unis (EAU) exigent que la majorité des actions d'une société enregistrée dans la juridiction nationale des Emirats soit détenue nominalement par un citoyen des EAU.
- 48 Inspection des armes récupérées après l'attaque dirigée contre l'Hôtel Byblos, à Sévaré, le 26 août 2015, réalisée par les enquêteurs de CAR ; images de l'examen balistique des armes récupérées après l'attaque perpétrée contre Hôtel Radisson Blu, à Bamako, le 25 novembre 2015 (AFPTV, 2015).
- 49 Les forces armées maliennes ont récupérés cette caisse de grenades de type RPG et de modèle PG-7M / 7MW (anti blindage) dans une position de combat tenue par le MNLA, à Kidal, au nord du Mali, le 31 mai 2014. Le 29 Décembre 2015, le gouvernement polonais a répondu à une demande de traçage formelle émise par CAR le 14 mai 2015. D'après cette réponse, ces grenades ont été produites en 1991 par Zakłady Sprzętu Precyzyjnego « Niewiadów », alors que la caisse en question a été affectée, à l'origine, à une unité de l'armée polonaise. Le Gouvernement polonais estime qu'il est probable qu'au début des années 1990, la caisse ait transférée au contingent de maintien de la paix polonais déployé au Liban, qui l'aurait ensuite probablement cédée aux autorités libanaises au moment de sa retraite. CAR continue toutefois d'enquêter sur sa chaîne de responsabilité successive.
- 50 Présentation de Pierre Lemelin, Service d'action anti-mines des Nations Unies en Côte d'Ivoire, faite à Lomé, le 16 mars 2016.
- 51 Les Nations Unies et les observateurs internationaux sont particulièrement préoccupés par l'arsenal important d'armes légères et lourdes qui sont détenues par le Quatrième Bataillon d'infanterie à Korhogo, contrôlé par l'ancien commandant des Forces Nouvelles (ComZone) sanctionné par l'ONU, Martin Kouakou Fofié ; correspondance par courriel avec des fonctionnaires des Nations Unies basés à Abidjan, datée septembre 2015 ; des détails sont également disponibles dans CSNU (2016b).

REFERENCES

- AFPTV (Agence France-Presse TV). 2011. « Attentats au Mali: les armes des assaillants en cours d'analyse. » 25 novembre. <http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/11/25/bamako-les-enqueteurs-se-penchant-sur-les-kalachnikov-des-deux-terroristes_4817198_3212.html>
- Chivers, C.J. 2012. « Following Up : The SAR-80 :A Rifle and an Arms Trade "Isotope" » <<http://cjhivers.com/post/17247144974/following-up-the-sar-80-a-rifle-and-an>>
- et Eric Schmitt. 2013. « Saudis Step Up Help for Rebels in Syria with Croatian Arms. » Le *New York Times*. 25 Février. <http://www.nytimes.com/2013/02/26/world/middleeast/in-shift-saudis-are-said-to-arm-rebels-in-syria.html?pagewanted=all&_r=1&>
- CSNU (Conseil de sécurité des Nations unies). 2013. *Final Report of the Group of Experts on Côte d'Ivoire Pursuant to Paragraph 16 of Security Council Resolution 2045 (2012)*. S/2013/228 du 17 avril. <http://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/s_2013_228.pdf>
- . 2014a. *Final Report of the Panel of Experts Established Pursuant to Resolution 1973 (2011) Concerning Libya*. S/2014/106 du 19 février. <http://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/s_2014_106.pdf>
- . 2014b. *Final Report of the UN Panel of Experts on the Central African Republic Established Pursuant to Security Council Resolution 2127 (2013)*, S/2014/762 du 29 octobre. <http://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/s_2014_762.pdf>
- . 2016a. *Final Report of the Panel of Experts Established Pursuant to Resolution 1973 (2011) Concerning Libya (2011)*. S/2016/209 du 9 mars. <http://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/s_2016_209.pdf>
- . 2016b. *Rapport final du Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire Conformément au paragraphe 27 de la résolution 2219 (2015) du Conseil de sécurité*. S/2016/254 du 17 mars. <http://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/s_2016_254.pdf>
- ICG (International Crisis Group). 2011. *Holding Libya Together : Security Challenges after Qadhafi*. Moyen-Orient / Afrique du Nord N° 115. <http://old.crisisgroup.org/_/media/Files/Middle%20East%20North%20Africa/North%20Africa/115%20Holding%20Libya%20Together%20-%20Security%20Challenges%20after%20Qadhafi.pdf>
- Lacher, Wolfram. 2014. *Libya's Fractious South and Regional Instability*. Security Assessment in North Africa Dispatch No. 3. Genève : Small Arms Survey. Février. <<http://www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/R-SANA/SANA-Dispatch3-Libyas-Fractuous-South.pdf>>
- Leff, Jonah et Emile LeBrun. 2014. *Following the Thread: Arms and Ammunition Tracing in Sudan and South Sudan*. Genève : Small Arms Survey. <<http://www.smallarmssurveysudan.org/fileadmin/docs/working-papers/HSBA-WP32-Arms-Tracing.pdf>>
- Richards Joanne. 2016. *Matching Needs and Resources: Small Arms Control Initiatives in the Greater Sahel, 2015–2016*. Bonn : Bonn International Center for Conversion. 8 Janvier. <https://www.bicc.de/uploads/tx_bicctools/wp_2_2016_0403.pdf>
- Small Arms Survey. 2011. « Turmoil in Libya and the Darfur Conflict. » Human Security Baseline Assessment Facts & Figures. Genève : Small Arms Survey. Avril. <<http://www.cmi.no/file/71235>>
- UE (Union Européenne). n.d. « Ecosystèmes Fauniques du Nord-Est RCA (ECOFAUNE-RCA). » <eeas.europa.eu/archives/delegations/central_africa/projects/list_of_projects/21447_fr.htm>
- UNODC (Bureau des Nations unies sur les drogues et la criminalité). 2013. *Transnational Organized Crime in West Africa: A Threat Assessment*. Février. <http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tocta/West_Africa_TOCTA_2013_EN.pdf>

